LE PAPE INFAILLIBLE

INQUANTENAIRE DU CONCILE DU VATICAN

Le Pape infaillible

DISCOURS ET ALLOCUTIONS
prononcés à la Salle Saint-Sulpice de Montréal
le 27 juin 1920

par

SA GRANDEUR MGR BRUCHÉSI
ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL
MM. les abbés ARTHUR CUROTTE ET PHILIPPE PERRIER
MM. HENRI BOURASSA ET GEORGES BARIL

ÉDITIONS DE L'A.C.J.C.
90, RUE SAINT-JACQUES, 90
MONTRÉAL
1921

De « Le Pape Infaillible »

Nihil obstat

Marianapoli, 15 martii 1921

E. HÉBERT,

censor librorum

Permis d'imprimer

3 avril 1921

†PAUL, arch. de Montréal.

APPROBATIONS

Lettre de Son Excellence Monseigneur Pietro Di Maria, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve :

Délégation Apostolique
au Canada et à Terre-Neuve

Ottawa, 27 avril 1921.
(Government Driveway West.)

Monsieur Wilfrid Guérin,
secrétaire de l'A.C.J.C.,
Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai reçu hier la brochure intitulée « Le Pape infaillible », que vous avez la bonté de me faire tenir au nom de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française.

Les nombreuses obligations de ma charge me forcent à remettre à une date ultérieure la lecture attentive de ce recueil de discours, prononcés par des personnages si distingués. Toutefois, je ne veux pas tarder à vous exprimer mes plus vives félicitations pour votre heureuse initiative.

Vous avez raison de supposer que je partage votre avis sur l'opportunité d'une semblable publication « au moment où le respect envers l'autorité, et surtout envers l'autorité religieuse, subit tant de rudes assauts ».

Au grand mal que vous signalez, le remède le plus opportun n'est-il pas, en effet, de faire connaître davantage le Pape : celui que Jésus-Christ a établi comme fondement de son Église; celui qui fut l'objet de la prière spéciale et toute-puissante du divin Maître à son Père Éternel, pour que sa foi ne défaille point, et qui reçut, en conséquence, le mandat de confirmer ses frères, avec le privilège de l'infaillibilité, dans toutes les questions de foi et de mœurs !

La Papauté est le phare de salut sur la mer houleuse du monde. A travers les siècles, dans les 260 Pontifes qui se sont succédé de saint Pierre à Benoît XV, sa lumière indéfectible n'a jamais cessé de briller. Et quiconque ne tient pas les yeux fixés sur cette lumière et ne suit pas la voie qu'elle montre, nécessairement fait naufrage.

Vous me dites, Monsieur le Secrétaire, que l'A.C.J.C. se fait une gloire de marquer toutes ses œuvres du caractère d'une parfaite docilité et d'une filiale soumission envers l'Église et son Chef visible. Je m'en réjouis de tout cœur. C'est bien là, pour votre Association, le motif de la plus légitime fierté; c'est aussi pour elle le gage le plus sûr des bénédictions divines.

Que ces bénédictions descendent toujours plus abondantes sur le personnel dirigeant et sur chacun des membres de l'A.C.J.C., c'est la prière de celui qui a le plaisir de se dire,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† P. Di Maria,
arch. d'Iconium, Dél. Ap.

Lettre de Son Éminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec :

Archevêché de Québec, 8 avril 1921.

Monsieur Wilfrid Guérin,
Secrétaire de l'Association catholique de la
Jeunesse canadienne-française.

Cher Monsieur,

J'ai reçu et parcouru, quoique trop à la hâte, les fortes et solides pages sur le *Pape infaillible* que vous avez eu la bonté de me faire parvenir, et qui renferment les discours et allocutions prononcés, l'an dernier, à Montréal, pour commémorer le cinquantenaire de la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale.

Je félicite le Comité central de l'A.C.J.C. d'avoir pris l'initiative de cette publication. Ces belles allocutions de

votre très digne archevêque, Monseigneur Bruchési, et de votre ancien président, Monsieur Baril, introduisent magnifiquement le lecteur jusqu'à la question centrale, que traitent tour à tour, au triple point de vue doctrinal, historique et social, Messieurs les abbés Curotte et Perrier, et Monsieur Henri Bourassa.

Les discours de ces trois orateurs, applaudis tant de fois par les nôtres et dont le Canada français est fier, sont vraiment remarquables de doctrine, d'opportunité et de haute éloquence. Ils apprennent à mieux aimer l'Église, à suivre plus docilement les directions de son chef, à s'attacher plus étroitement à ses enseignements. « Puissions-nous, comme le dit si bien Monsieur Bourassa, par l'ardeur de notre foi, par nos prières, nos paroles et nos actes, hâter le jour où l'autorité sociale du Pape s'exercera de nouveau, bienfaisante, pacificatrice et lumineuse, sur un monde meilleur, ramené par l'unité des croyances à l'ordre et à la liberté ! »

L'Association de notre Jeunesse catholique se montre bien fidèle à son programme en s'efforçant de répandre autour d'elle le culte du Vicaire de Jésus-Christ. Qu'elle continue de marcher dans ce sillon de lumière. Elle sera, de plus en plus, la grande force catholique que ses débuts ont fait présager.

Veuillez agréer, cher Monsieur Guérin, l'assurance de mes sentiments les plus sincèrement dévoués.

†L.-N. Card. Bégin, arch. de Québec.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési, archevêque de Montréal :

Archevêché
de
Montréal

Montréal, 3 avril 1921.

Comité central de l'A.C.J.C.

En ville

Mes chers Messieurs,

La brochure que vous m'avez soumise appelle de ma part un mot de chaleureux encouragement.

Elle remet devant les yeux la figure auguste du Pontife de Rome. Elle établit surtout la raison dernière de l'influence qui lui revient de droit dans les conseils des nations comme dans la direction de l'Église universelle dont il est le chef visible. Ne fût-ce qu'à ce titre, elle mérite d'être bien accueillie de tous les penseurs.

A l'heure actuelle, les politiques eux-mêmes auraient lieu d'en tirer parti. La Société des nations, constituée en dehors du Pape, semble vouée à un échec. Sans le dire, votre brochure rappelle que le Pape, parce qu'il peut prononcer la parole infaillible dans les questions de doctrine et de morale, a des lumières à nulles autres pareilles pour éclairer les problèmes sociaux, surtout internationaux. Elle fait aussi écho au vœu du grand Joseph de Maistre que la rédaction d'un statut international, pour être sûrement fondé sur la justice et la charité, devait être élaborée ou du moins revisée dans les bureaux du Vatican. Puisse-t-on comprendre cette leçon discrète !

Agréez mes vœux pour la large diffusion de votre brochure, et croyez à mes très affectueux et très dévoués sentiments.

†Paul, arch. de Montréal.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Arthur BÉLIVEAU, archevêque de Saint-Boniface :

ARCHEVÊCHÉ
de
Saint-Boniface

Saint-Boniface (Manitoba), 7 avril 1921.

Cher Monsieur,

Votre séance du 27 juin 1920 fut un bel acte de foi, et l'idée d'en prolonger l'efficacité par l'impression des beaux discours prononcés en cette circonstance est heureuse et fera du bien.

Pie X, de sainte mémoire, a dit que le monde se mourait d'ignorance religieuse. L'ignorance du rôle bienfaisant de la papauté n'est pas sans avoir eu ses conséquences douloureuses dans l'histoire universelle de ces dernières années. Le Pape a parlé pour rappeler aux peuples en délire les conditions de la paix véritable; on lui a répondu par l'insulte et les fausses représentations. Un publiciste de chez nous pourrait dire ce que faire écho à la parole pontificale a coûté à l'établissement qu'il dirige avec un désintéressement aussi discret qu'admirable.

Une paix d'épuisement a été conclue; le Pape a été soigneusement éloigné des délibérations qui l'ont préparée. L'inévitable devait se produire; les faits forcent les plus sceptiques à redire les paroles inspirées :

« Ils ont dit : *La paix, la paix;* et il n'y a point de paix. »

JÉR. VI, 14.

Le 18 juillet 1920 rappelait au monde aux abois le cinquantenaire de la définition de l'infaillibilité pontificale. L'Association catholique de la Jeunesse canadienne, qui vit sa foi, a profité de l'occasion pour attirer l'attention publique sur un fait religieux, il est vrai, mais à immense portée sociale. La plaquette qu'elle livre au public montre qu'elle a eu la main heureuse dans le choix de ceux qui devaient mettre en évidence cette vérité d'ordre religieux et social. Ce que le peuples ont refusé de voir pendant la guerre, ils le verront peut

être, maintenant que les nuages des fausses représentations commencent à se dissiper.

L'intérêt politique pousse un bon nombre de nations, même protestantes, à accréditer des représentants officiels auprès du Saint-Siège; c'est déjà un hommage rendu à la force morale du Pape. Souhaitons que ce rapprochement du centre de la vérité leur fasse reconnaître le rôle bienfaisant de la papauté dans le monde. Les discours remarquables faits à la Salle de Saint-Sulpice, sous les auspices de l'A.C.J.C., le 27 juin dernier, sont de nature à orienter l'opinion canadienne vers celui que le monde aurait dû, pour son bonheur, écouter plus tôt.

Une traduction anglaise de cette plaquette me semble désirable. Les nôtres ont besoin de cette forte leçon d'histoire, mais il semble que le but que s'est proposé l'A.C.J.C. ne sera qu'imparfaitement atteint par un texte français, qui ne pénétrera guère dans le grand public de langue anglaise, qui a besoin de voir la lumière sur un point si souvent mal représenté dans les sources où il va puiser son information.

Veuillez me croire, monsieur le secrétaire,

Votre tout dévoué,

†Arthur, Arch. de Saint-Boniface.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Olivier-Elzéar Mathieu, archevêque de Régina:

Archevêché
de
Régina

Régina (Saskatchewan), 6 avril 1921.

Cher Monsieur,

Je vous remercie sincèrement d'avoir bien voulu m'envoyer cette brochure, que j'ai lue avec autant de plaisir que d'intérêt. Puisse-t-elle se répandre et rappeler à nos chers fidèles des vérités qui sont de nature à les consoler, à les rendre fiers d'être des enfants de l'Église, d'être attachés par de doux

liens, par une sincère obéissance, à cette surnaturelle majesté qui est le Pape.

On a toujours parlé et on parle encore du Pape partout. Tout ce qui a été grand dans le monde l'a rencontré sur son chemin, tout ce qui l'a respecté a été béni de Dieu, tout ce qui l'a persécuté a péri. Plus on étudie le passé, plus on réfléchit sur le présent, plus a-t-on lieu de se convaincre que la papauté est, dans tous les sens, l'arc-boutant du monde civilisé non moins que de l'Église.

Et jamais cette suprématie spirituelle, que ces personnages distingués proclament dans votre brochure, ne fut plus nécessaire que de nos jours. Le doute s'étend, comme un froid linceul, sur les choses les plus vénérées et les plus sacrées; aujourd'hui tout est remis en question; le vieil édifice des croyances est secoué jusque dans ses fondements; on s'avance au hasard vers un avenir ténébreux et incompris; mille théories contradictoires nous enlacent; nous ne voyons partout que des ruines intellectuelles et morales qu'on entasse sans rien élever sur ces tristes débris. Or, au milieu du chaos qui menace le monde civilisé d'une prochaine dissolution, c'est un insigne bienfait de la Providence d'avoir placé, au-dessus des tempêtes incessamment soulevées par d'inquiets et turbulents esprits, une autorité stable, infaillible, transmettant d'âge en âge les mêmes traditions, le même symbole, dissipant les nuages de l'erreur et guidant les peuples avec une sécurité parfaite dans la route du temps à l'éternité.

Que nos chers catholiques le comprennent; qu'ils continuent à remercier Dieu de ce radieux flambeau qui, depuis deux mille ans, répand dans l'univers les consolations et les enseignements de la foi, pareil à un phare dressé sur le rivage et dont les feux, projetant une vive clarté par delà l'immensité des flots, montrent le port aux navigateurs égarés dans les ténèbres ou surpris par l'orage.

Que tout ce qui réjouit notre cher Souverain Pontife les réjouisse; que tout ce qui le contriste, les contriste; qu'ils approuvent ce qu'il approuve, qu'ils blâment ce qu'il blâme, qu'ils condamnent ce qu'il condamne. Serrés autour de lui,

qu'ils soumettent à sa direction leurs intelligences, leurs volontés, leurs cœurs, comme il convient à des sujets vis-à-vis de leur monarque, à des brebis vis-à-vis de leur pasteur, à des fils vis-à-vis de leur père.

Ce sont là les sentiments que fera naître en eux la lecture de ces vérités si bien exprimées par des hommes ayant exclusivement à cœur de donner une bonne direction à leurs concitoyens.

Votre toujours dévoué,

†Olivier-Elzéar, arch. de Régina.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Henry-J. O'Leary, archevêque d'Edmonton :

Archevêché d'Edmonton (Alberta), le 5 avril 1921.

Cher monsieur le secrétaire,

J'ai reçu avec grand plaisir les bonnes feuilles de votre ouvrage : « Le Pape infaillible », que vous avez bien voulu m'adresser. C'est avec joie que j'en approuve la publication, et bien sincèrement j'en désire la diffusion.

C'est un vrai réconfort de voir les membres de l'A.C.J.C. travailler avec ardeur à répandre les bonnes idées avec une si entière et si cordiale soumission à l'autorité ecclésiastique. Votre dévotion envers le Saint-Siège est le gage le plus sûr des succès de votre association, que je bénis de tout mon cœur.

Votre tout dévoué en N.-S.,

†Henry J. O'Leary, arch. d'Edmonton.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Médard Émard, évêque de Valleyfield :

Évêché de Valleyfield, 6 avril 1921.

Cher Monsieur,

A mon retour de Baltimore, j'ai trouvé, avec votre lettre du 30 mars, les bonnes feuilles de la publication « Le Pape

infaillible », que vous avez eu l'amabilité de m'adresser, et je vous prie d'agréer mes très vifs remerciements. Les éloges de votre ordinaire, notre vénéré métropolitain, me dispensent de tout autre compliment. Je dirai simplement après lui que l'Association de la Jeunesse catholique a eu une heureuse idée de commémorer par une soirée solennelle le cinquantième anniversaire de la définition de l'infaillibilité du pape, et il convenait de l'en féliciter chaleureusement.

Je viens d'assister aux funérailles du cardinal Gibbons, le dernier survivant des prélats qui, au Concile du Vatican, prirent part à la définition du dogme « si consolant et si vivifiant » de l'infaillibilité pontificale, et le fait a été rappelé dans l'oraison funèbre du vénéré cardinal.

Il est peu d'anniversaires intéressant l'Église autant que celui qui nous rappelle les circonstances au milieu desquelles s'est débattue, et a été finalement réglée, la plus célèbre des controverses religieuses. C'est une jouissance pour ceux qui, hélas ! ont assez d'âge pour avoir vécu les années 1869 et 1870. Que d'événements accomplis à cette date pleine de grandeur et chargée de tristesses, gloires et douleurs qui devaient, souvent en même temps, remplir le demi-siècle écoulé ! La proclamation du dogme de l'infaillibilité personnelle du Vicaire du Christ, succédant à des luttes parfois inquiétantes, et qui menaçaient de devenir des divisions dans le sein de l'Église, est venue au moment providentiel. Ceci est rendu manifeste jusque dans cette affreuse guerre qui semble ne pas vouloir se clore.

Cette proclamation a été suivie, dans le monde entier, par des explosions de foi, de piété et d'amour envers le Souverain Pontife qui allaient resserrer l'union désormais infrangible des fidèles et des pasteurs autour du siège de Pierre, et après cinquante ans, c'est bien, aux yeux du monde, et dans les conditions humainement les moins favorables, ce qui fait la force et le prestige de l'Église et de son Chef. Au milieu des bouleversements dont nous sommes les témoins attristés et inquiets, c'est ce qui console et ce qui soutient. Vous avez cent fois raison de travailler plus que jamais à fortifier ces liens de

respect et de soumission envers l'autorité dont Notre-Seigneur a dit : « Qui vous écoute m'écoute », et j'ose dire que là est le salut pour la société, en n'importe quelle contrée.

Notre pays a fourni son témoignage de la foi du clergé et des fidèles à l'égard de l'infaillibilité du Pontife Romain, et il a pris largement part aux réjouissances mondiales qui ont suivi la définition vaticane. Les lettres de notre grand évêque, Monseigneur Bourget, sont le monument authentique et impérissable de la docilité, du respect et de la filiale affection qui ont toujours caractérisé l'attitude des catholiques du Canada à l'égard de Notre Très Saint-Père le Pape, le pasteur des pasteurs. Cette conduite sera toujours la meilleure garantie de notre bonheur.

Vous réitérant mes cordiales félicitations, avec l'assurance de mes meilleurs sentiments pour vous-même, et pour l'Association de la Jeunesse catholique canadienne-française, je suis bien véritablement, cher monsieur,

Votre tout dévoué en N.-S.,

†Joseph-Médard, évêque de Valleyfield.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi.

Évêché de Chicoutimi, 18 avril 1921.

Cher Monsieur,

De retour à Chicoutimi, après une longue maladie, je trouve la brochure « Le Pape infaillible », publiée par les soins de l'A.C.J.C. C'est l'écho de la belle manifestation par laquelle votre Association célébrait le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale.

Certes, il n'était plus besoin de prouver votre foi et votre parfaite soumission à l'Église et à l'autorité pontificale. C'est en mettant constamment à la base de votre doctrine et de votre action une inviolable fidélité à la chaire de saint Pierre, comme je me plais à le reconnaître, que vous vous êtes assuré les bénédictions célestes et le succès manifeste de votre apostolat.

Vous voulez maintenant que les belles et bonnes paroles de la cérémonie du 27 juin atteignent tous ceux qui n'ont pas eu la bonne fortune d'y assister. C'est le vœu que je forme moi-même, et puissent ces pages, en ravivant dans le cœur de tous la *dévotion au Pape*, contribuer à imprégner notre esprit national de cette obéissance au Saint-Siège, qui sera toujours, comme elle l'a été dans le passé, le gage le plus sûr de la protection divine et de la paix sociale !

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

†MICHEL-THOMAS, év. de Chicoutimi.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Paul LAROCQUE, évêque de Sherbrooke :

Évêché de Sherbrooke, le 9 avril 1921.

Bien cher Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 30 mars dernier et de vos bonnes feuilles.

C'est de tout cœur que j'approuve le projet du Comité central de l'A.C.J.C., qui désire, avec tant d'à-propos, faire revivre par l'imprimé la grande manifestation du 27 juin 1920, pour en garder le perpétuel souvenir.

Votre vaillante association célébrait alors le cinquantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale. Un public nombreux et distingué répondait à son invitation. Des voix autorisées rappelèrent d'abord, en cette circonstance, les solennels événements qui ont entouré le Concile du Vatican. Elles mirent ensuite en lumière l'opportunité de la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale et le rôle de la Papauté à travers les âges.

Un semblable enseignement ne pouvait manquer d'être une semence précieuse, bien propre à faire germer dans les esprits les fruits si désirables d'un indéfectible attachement à l'Église, d'une absolue confiance en sa doctrine.

Il convenait que cette célébration, d'une si haute portée religieuse, en même temps si riche d'idées inspiratrices et

fécondes, fût sous le patronage d'une association dont tout l' programme s'inspire de cette fière devise : « Piété, Étude Action ». En cette époque tourmentée, où de toute part surgissent des attaques violentes et mensongères contre la religion catholique, dans le but d'ébranler le roc de l'éternelle vérité qu'elle prêche et de détruire les principes d'ordre qu'elle répand sur l'humanité, il est d'une opportune nécessité que les fidèles enfants de l'Église revendiquent les droits de leur Mère, et que leur dévouement sincère et empressé devienne sa défense contre l'astuce de ses ennemis.

Tel est assurément le noble dessein de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, en publiant ces feuilles. Ce sera pour elle un nouveau témoignage de sa soumission constante et toujours joyeuse à l'Église et à son Chef infaillible.

Il serait à souhaiter que l'important compte-rendu qui doit paraître bientôt pénétrât dans tous les foyers chrétiens. J'en bénis d'avance chacune des pages. Puisse-t-il, partout où il ira, accomplir la somme de bien qu'en attendent les éditeurs!

Recevez, cher monsieur, l'assurance de mon entier dévouement en Jésus et Marie Immaculée.

†Paul, évêque de Sherbrooke.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Alexis-Xyste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe :

Evêché
de
Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, le 8 avril 1921.

Monsieur le secrétaire,

Votre Comité central a été bien inspiré en décidant de publier « Le Pape infaillible ». Comme souvenir du cinquantenaire du Concile du Vatican et de la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale, vous ne pouviez mieux choisir. Dans ces quelque cent vingt pages, il y a à peu près

tout ce qu'il importe de savoir sur cette grande et vivifiante vérité de notre religion. Ceux qui aiment à entendre parler de l'infaillibilité du Pape, comme ceux qui en ont besoin, en trouveront le dogme dans la thèse de Monsieur l'abbé Curotte, l'histoire dans la conférence de Monsieur l'abbé Perrier, la valeur sociale dans le discours de Monsieur Henri Bourassa. Ils y puiseront certainement aussi une connaissance plus exacte de l'autorité du Pape, un amour plus surnaturel de sa personne, une soumission plus entière à ses directions, un dévouement plus généreux pour sa cause et ses œuvres.

En publiant « Le Pape infaillible », votre Association a voulu rendre hommage au Souverain Pontife, parce qu'il est « le père de tous les peuples ». Cette piété filiale explique pourquoi, depuis sa fondation, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne a toujours voulu ce que veut le Pape, a toujours aimé ce qu'il aime, et toujours défendu ce qu'il défend. Vous n'avez pas attendu que le Pape s'adressât à chacun de vous pour obéir; vous n'avez pas distingué entre ordre, conseil ou désir; vous n'avez pas répété : « Ce n'est pas pour nous, mais pour l'Europe, ou l'Italie, que le Saint-Père parle ou écrit »; vous vous êtes dit : « Parole du Pape, parole de Dieu », et vous vous êtes mis à l'œuvre. Dans cet esprit, vous avez marché en toute paix et toute joie, parce que le Pape, comme le Christ, est la voie, la vérité et la vie.

Rien d'étonnant si les Souverains Pontifes Pie X et Benoît XV, ainsi que les évêques du Canada français, vous ont approuvés, encouragés et bénis; ils ont vu en vous, les membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne, des vrais fils, soumis d'esprit et de cœur à l'autorité religieuse. Je puis donc me contenter de vous répéter le souhait de saint Paul : *Sic state in Domino, carissimi !*

Agréez, monsieur le secrétaire, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

†A.-X., évêque de Saint-Hyacinthe.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Guillaume Forbes, évêque de Joliette :

Evêché
de
Joliette

Joliette, le 8 avril 1921.

Messieurs du Comité central de l'A.C.J.C.,
Montréal.

Messieurs,

En offrant au public l'écho fidèle de la manifestation où votre association fêtait par anticipation, le 27 juin dernier, le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale, vous avez eu pour but, m'écrit votre secrétaire général, de donner la plus large diffusion possible aux fortes leçons de soumission consciente qui découlent, au point de vue social comme au point de vue individuel, de cet événement éclatant dans l'histoire de l'Église.

Vous avez eu raison de croire à l'opportunité d'une semblable publication, et par là de faire bénéficier des milliers de lecteurs de l'avantage qu'ont eu les auditeurs de la Salle Saint-Sulpice à entendre l'exposé magistral de la nécessité dogmatique, de l'historique et de l'effet social de l'infaillibilité pontificale. Ces belles pages ont besoin d'être lues, relues et méditées. La propagande que vous allez en faire est une nouvelle œuvre de piété et d'action catholique qui s'ajoute à toutes celles que vous vous empressez d'accomplir pour la gloire de Dieu et de son Église, et le bien de nos compatriotes. Soyez-en félicités, remerciés et bénis, et veuillez agréer l'hommage de dévouement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre humble serviteur,

†Guillaume, évêque de Joliette.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Romuald LÉONARD, évêque de Rimouski :

Rimouski, le 13 avril 1921.

Monsieur le secrétaire,

Après sa pieuse idée de fêter le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale, votre Association a formé le louable projet de réunir, pour en faire une brochure de propagande, « les paroles d'amour et de foi » que des orateurs éminents ont fait applaudir en cette circonstance.

Je vous félicite de ces beaux gestes et je bénis votre projet. La doctrine fortement exprimée dans ce recueil et les applications qui en sont faites; la puissante synthèse qui a groupé les bienfaits sociaux de la papauté au cours des siècles, pour les mettre en saisissant relief, dans un tableau brossé de main de maître; les élans de foi convaincue et les vibrants témoignages d'amour effectif envers l'Église : tout dans cette brochure mérite d'être pieusement recueilli et mis à la portée de notre classe de catholiques canadiens, heureusement de plus en plus nombreuse, qui s'intéresse aux questions sociales.

Vous aurez ainsi contribué à faire mieux connaître l'action sociale du magistère de l'Église et à faire aimer davantage son autorité. En méditant ce beau travail, on comprendra mieux l'immense bienfait que valut à l'humanité le dogme de l'autorité infaillible, et l'on verra dans une lumière plus évidente la nécessité de chercher auprès de cette autorité visible les principes directeurs de nos intelligences, et la direction de nos activités sociales. Et jamais plus qu'aujourd'hui le monde a besoin de cette conviction et de cette persuasion, pour sauver la société qui se disloque parce qu'il y manque le principe supérieur de l'autorité qui en est la forme.

Il appartenait vraiment à votre Association d'ardente jeunesse de mettre en vedette ce beau tribut d'hommage au successeur de Pierre. L'amour de l'Église et de son chef, la joyeuse soumission à ses directions, le dévouement à son service, sont des articles fondamentaux de son programme; toutes ses œuvres en témoignent ou en portent le cachet.

Celle-ci en est un nouveau témoignage; elle augmentera la reconnaissance et l'estime que nous lui devons et nous fournira un nouveau motif de la bénir. *Perge quo cœpisti, generose puer !*

Bien vôtre en Notre-Seigneur,

†JOS.-ROMUALD, évêque de Rimouski.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Élie-Anicet LATULIPE, évêque d'Haileybury :

Cher Monsieur,

J'ai reçu les bonnes feuilles de l'intéressant et très utile volume que l'Association de la Jeunesse a l'intention de publier.

Dès qu'on a lu, à la première page : *Le Pape infaillible* — « Discours et allocutions prononcés par Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, les abbés Arthur Curotte et Philippe Perrier, MM. Henri Bourassa et Georges Baril », on veut lire le livre tout entier, et on sort de cette lecture ému et convaincu.

Que Dieu bénisse la chère Association de la Jeunesse, qui ne perd jamais une occasion de professer hautement sa foi et son attachement au Pape et à l'Église !

Agréez, cher monsieur, les sentiments de ma haute considération.

†ÉLIE-ANICET, évêque d'Haileybury.

Haileybury, 8 avril 1921.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Patrice-Alexandre CHIASSON, évêque de Chatham :

Chatham, N.-B., le 11 avril 1921.

Cher monsieur,

Votre envoi des bonnes feuilles de « Le Pape infaillible » m'a fait grand plaisir et je vous en remercie de tout cœur. Les fêtes organisées par votre association à l'occasion du

cinquantenaire du dogme de l'infaillibilité pontificale sont une nouvelle preuve de l'attachement de la Jeunesse Catholique Canadienne à la Religion et à l'Église, et je l'en félicite. Vous avez mille fois raison de conserver par l'impression le souvenir de cet événement. Cet ouvrage, d'ailleurs, qui sera lu par tous les catholiques, aura pour effet de leur inspirer encore davantage l'amour du pape et la foi à son autorité infaillible, en leur montrant la nécessité de ce dogme pour l'humanité tant au point de vue religieux qu'au point de vue purement social.

Que Dieu bénisse votre association et rende de plus en plus féconde pour le bien sa vie de « prière, d'étude et d'action ».

Avec ce vœu, agréez, je vous prie, l'expression de mon admiration pour les belles œuvres catholiques que vous faites et l'assurance de mon dévouement respectueux et sincère en Jésus et Marie.

†PATRICE-ALEXANDRE, év. de Chatham.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Émile-Marie BUNOZ, vicaire apostolique du Yukon et de Prince-Rupert :

BISHOP'S HOUSE.

Prince-Rupert, C.B., le 15 avril 1921.

Monsieur le secrétaire général de l'A.C.J.C.,

Je félicite l'A.C.J.C. de la belle idée qu'elle a eue de célébrer le cinquantenaire de la définition de l'Infaillibilité du Chef de l'Église. Certes, les 50 ans tout juste écoulés ont bien prouvé l'extrême importance et l'opportunité de ce dogme. Important et opportun, par conséquent, est votre livre, fait de discours et d'allocutions où cette vérité se trouve magistralement établie et magnifiquement glorifiée.

L'Infaillibilité du Pape est le remède divin aux grands maux qui affligent le monde. Elle doit être la clef de voûte de l'édifice de la paix mondiale, si tel édifice doit exister. Elle est la sauvegarde de l'autorité, sous toutes ses formes. Hélas !

cette dernière ne s'émiette-t-elle pas de plus en plus sous les coups du libre examen, qui s'en va, accomplissant sans cesse son œuvre dévastatrice au foyer, dans les industries, dans la société, en un mot partout. Il arrive, lentement mais logiquement, et sûrement, au bout de son œuvre, qui est l'anarchie. La planche de salut offerte par Dieu est l'Infaillibilité. Puisse le monde le comprendre !

En vue de sa coopération à tant de bienfaits, je souhaite à votre livre un grand succès.

Agréez, monsieur le secrétaire, l'expression de mes sentiments dévoués, en N.-S.

†E.-M. Bunoz, o. m. i., évêque de Tentyre,
Vicaire apostolique du Yukon et Prince-Rupert.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Joseph Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord.

Archevêché de Québec, le 18 avril 1921.

Mon cher monsieur,

Je félicite votre Association, toujours si prompte à seconder les grands mouvements catholiques et nationaux, d'avoir eu. l'heureuse idée de publier en brochure les beaux discours prononcés à Montréal à l'occasion du cinquantenaire de la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale.

Honorer le Pape, chef visible de l'Église, montrer les raisons suprêmes et l'influence bienfaisante de son autorité doctrinale et sociale, voilà une tâche magnifique, bien propre à tenter de hautes intelligences comme celles des abbés Perrier et Curotte et de M. Henri Bourassa.

Ces trois orateurs ont fait une œuvre digne de leurs beaux talents, et ils ont droit aux chaleureuses félicitations de tous les catholiques canadiens.

Veuillez agréer, cher monsieur Guérin, pour vous-même et pour votre Association, l'expression de mes plus dévoués sentiments.

†Joseph, évêque de Pétrée,
Vicaire apostolique de l'Ontario-Nord.

Lettre du Très Révérend Frère DOM PACÔME, abbé mîtré de la Trappe d'Oka :

La Trappe d'Oka, le 5 avril 1921

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous suis sincèrement reconnaissant pour le gracieux envoi que vous avez bien voulu me faire, et une rapide lecture m'a déjà permis de voir combien ces feuilles sont de nature à faire du bien aux âmes de nos jeunes gens. Je ne puis donc qu'encourager votre œuvre si belle, dont j'admire le travail, quoique de loin, et je fais des vœux bien sincères pour que ce bien s'étende de plus en plus.

Mais permettez-moi de vous dire que je ne crois pas que mon humble qualité d'Abbé de la Trappe me permette de vous adresser une lettre d'approbation; cela ressort du devoir de Nos Seigneurs les Évêques, et je ne doute nullement que, parmi les nombreuses lettres élogieuses que vous recevrez, mon abstention passera inaperçue. Dans le silence et l'humilité qui nous conviennent, nous prierons pour la plus grande diffusion de votre publication.

Daignez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et les plus sympathiques.

fr. M. PACÔME, *abbé.*

Lettre de Mgr Ubald MARCHAND, vicaire général des Trois-Rivières :

ÉVÊCHÉ
de
Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, le 25 mars 1921.

Monsieur le secrétaire,

Monseigneur des Trois-Rivières est en route pour Rome depuis le 17 courant. Il n'a pu, par conséquent, recevoir votre lettre du 19.

Veuillez croire qu'il se serait fait un devoir de dire un bon mot en faveur du « Pape infaillible ». Le but que vous vous

proposez est si conforme à l'esprit chrétien et à nos meilleures traditions.

La publication que vous projetez sera utile à toutes les classes de la société; elle le sera particulièrement aux jeunes, dont les aspirations doivent être imbues de tout ce qui est noble, relevé et profondément catholique. C'est bien là la caractéristique de votre Association, qui ne cesse, depuis sa fondation, de promouvoir le bien de la société et de donner à tous des exemples féconds de patriotisme, de courage et de générosité.

Que ces feuilles se répandent partout et procurent à nos concitoyens les bienfaits que si légitimement vous en attendez.

Votre tout dévoué serviteur,

U. Marchand, V. G., *chancelier.*

AVERTISSEMENT

L'Association catholique de la Jeunesse cana-ienne-française, *par son Comité central, a cru qu'il ppartenait à la province de Québec, berceau de la ace canadienne-française et de l'Église catholique u Canada, de célébrer avec éclat le cinquantenaire e l'infaillibilité pontificale. C'est pourquoi la éance solennelle de clôture de son dix-septième Conseil fédéral, tenu en juin dernier, commémorait et événement réconfortant de l'histoire de l'Église ontemporaine.*

L'ouvrage que nous publions aujourd'hui, en éponse aux vœux de plusieurs de nos amis, a pour ut de conserver sous une forme permanente et de épandre largement les paroles d'amour et de foi que élite de notre population applaudit le 27 juin 1920.

Des trois orateurs invités par l'A.C.J.C., deux héologiens et canonistes distingués, interprètes de l'Église enseignante, exposèrent avec toute la lucidité les maîtres le fondement dogmatique et le fait his-orique de l'infaillibilité pontificale. La synthèse les bienfaits sociaux de la Papauté ne pouvait tre développée avec plus de conviction et de vigueur ue par le publiciste canadien qui tant de fois parla u nom de l'Église enseignée. Le lecteur trouvera

ici la reproduction de leurs discours, tout impré-gnés d'espérance pour l'avenir du catholicisme dan notre patrie.

Ces pièces d'éloquence sont précédées de l'allocu-tion de présentation de notre regretté président démis-sionnaire, pleine d'émotion contenue, à l'occasion d ses adieux, et suivies de l'allocution paternelle d Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal dont le patronage assurait à cette manifestation u caractère de particulière solennité.

Puisse cette publication réaliser le vœu par leque Louis Veuillot symbolisait l'œuvre du Concile d Vatican : « Le Pape et le peuple ! » Puissent no compatriotes puiser dans ces pages un nouvea stimulant pour devenir réellement un peuple parfai *et pour accomplir fidèlement leur mission sociale su ce continent, malgré les obstacles grandissants d'u matérialisme païen qui les entoure de toutes parts Et puisse le Père commun des peuples ressent quelque consolation à la pensée que ses fils du Canad français placent au premier rang de leurs préoccupa-tions nationales le plus filial attachement à toutes l directions de notre Mère la sainte Église ! C'est vœu le plus ardent de l'*Association catholique de l Jeunesse canadienne-française.

Le Comité central de l'A.C.J.C.

Montréal, le 11 *mars* 1921.

ALLOCUTION

DE

MONSIEUR GEORGES BARIL

ancien président de l'A.C.J.C.

Monseigneur,

Mesdames, Messieurs,

C'est une pensée pleine de délicatesse qui m'ap-elle à présider activement cette réunion consacrée ar l'*Association catholique de la Jeunesse cana-ienne-française* à célébrer par anticipation le inquantenaire de la définition dogmatique de infaillibilité pontificale. J'avais fait connaître, y a quelque temps, à mes amis du Comité central, on regret de ne pouvoir accepter d'être réélu omme président par le Conseil fédéral. Il me araissait donc tout naturel que le nouvel élu soit soir à l'honneur. Mes amis ne l'ont pas entendu insi. Et, si je regrette qu'ils n'aient pas en ce oment de meilleur interprète de leurs sentiments, suis vivement touché de ce qu'ils aient voulu ue mes dernières paroles prononcées au nom de A.C.J.C. le soient pour rendre au successeur de

Pierre les hommages que notre association lui doit à tant de titres.

Ces hommages, elle les rend au Souverain Pontife, d'abord parce qu'elle est catholique. Cett raison seule devrait suffire. Par cette affirmatio de catholicisme, en effet, elle reconnaît dans l personne du Pape le chef suprême d'un royaume qu n'a de limites que celles de la terre; elle reconnaî en lui un roi investi de la mission divine de guider se sujets dans les sentiers de la vérité; elle reconnaî en lui le pasteur qui conduit ses brebis boire à l fontaine dont les eaux, jaillissantes et limpides d'un divine clarté, renferment les principes de vie qu nourrissent les âmes. Par cette affirmation encor elle honore en lui le Vicaire de Jésus-Christ, charg par l'Homme-Dieu de prêcher l'Évangile par tout la terre et de réunir sous son sceptre divin les ind vidus et les sociétés qui, pratiquant la même doc trine et chantant le même credo, forment la rel gion catholique, une, sainte, apostolique et romain

L'A.C.J.C. rend ses hommages au Souvera Pontife parce qu'il est aussi « *le père de tous l peuples* ». Ce titre découle nécessairement ses prérogatives. Qui donc osera le lui refuse Qui ne s'empressera de le proclamer bien haut titre, quand il aura compris jusqu'à quel point l Papes qui se sont succédé sur le siège de Pierre o

eu le souci de rechercher dans les doctrines du Christ et dans les enseignements de l'Évangile les préceptes qui, pratiqués par les sociétés et les nations, assureront le bien-être matériel et moral de l'humanité tout entière ?

Dans quel document d'inspiration purement humaine ou philosophique, émanant d'un prince ou d'un grand de la terre, trouvera-t-on un programme d'action sociale comparable à celui que proclamait l'immortel LÉON XIII dans l'encyclique *Rerum Novarum*, et qui a fait l'objet des cours donnés, ces jours derniers, par les professeurs de la première *semaine sociale* canadienne ? Dans quel traité fait entre les nations du globe retrouverons-nous des principes de justice comparables à ceux qu'a formulés SA SAINTETÉ BENOIT XV, et dont l'application procurerait au monde cette paix bienfaisante après laquelle il soupire, mais qu'il ne connaîtra que le jour où, l'idée de Dieu reprenant sa place au conseil des nations, celles-ci permettront au pape de remplir son rôle de médiateur souverain entre les peuples ?

L'A.C.J.C. croit et rend hommage au Souverain Pontife, parce qu'elle croit en son magistère infaillible; parce qu'elle croit qu'en matière de dogme, touchant la foi et les mœurs, c'est l'Esprit-Saint qui se fait entendre par sa voix; parce qu'elle est

certaine, en suivant cette parole, de posséder la voie, la vérité, la vie.

Qu'au surplus ces hommages de l'A.C.J.C. soient en même temps l'expression de sa reconnaissance, pour les témoignages d'approbation que les Souverains Pontifes ont daigné lui accorder en diverses circonstances, et pour les bénédictions qu'ils ont appelées sur elle, cela est le naturel d'un bon fils. Je prie particulièrement Monseigneur l'Archevêque, qui représente au milieu de nous l'auguste Père commun des fidèles, de transmettre à SA SAINTETÉ BENOIT XV glorieusement régnant l'expression renouvelée de nos sentiments de vénération filiale et de gratitude pour le bref dont il a daigné favoriser notre association, il y a un an.

Je désire en même temps vous exprimer, Monseigneur, la joie que nous éprouvons tous de vous revoir au milieu de nous ce soir, et les vœux que nous formons pour que la Providence vous conserve la santé qu'Elle vous a permis de recouvrer. Puissiez-vous continuer de faire le bonheur des ouailles que le successeur de Pierre a confiées à votre direction, et de protéger l'A.C.J.C., dont votre main a béni le berceau et soutenu ensuite, avec quelle paternelle bienveillance, les premiers pas dans la vie !

Trois orateurs, que je n'ai pas à vous présenter, mesdames et messieurs, vous parleront, sous divers aspects, de l'infaillibilité pontificale. Vous avez hâte sans doute d'entendre leur parole instructive. Ils sauront mieux que moi prononcer les formules qui conviennent à la célébration d'un anniversaire aussi important dans l'histoire de l'Église et rendre les accents les plus propres à trouver le chemin de vos cœurs. Je les remercie sincèrement tous trois de cette nouvelle marque de sympathie qu'ils donnent à notre association, bien que celle-ci n'en soit plus à compter les preuves variées de bienveillance qu'elle a reçues d'eux.

Je vous remercie aussi, mesdames et messieurs, de l'empressement avec lequel vous avez répondu à notre appel de ce soir, donnant ainsi à l'A.C.J.C. un nouveau témoignage d'appréciation.

Mon rôle comme président de l'A.C.J.C. est terminé. Je vous demande de m'accorder encore un moment, à titre « d'ancien de l'A.C.J.C. » que je deviens. J'en profiterai pour offrir mes félicitations au nouveau président général, mon excellent ami GUY VANIER, et pour lui dire publiquement la joie que j'éprouve, la joie qu'éprouveront aussi tous les anciens, j'en suis sûr, de le voir à la tête de cette phalange de l'A.C.J.C. Je lui souhaite un long règne à la présidence. Ayant, depuis plus de dix

ans, fait une étude approfondie de nos problèmes religieux, sociaux et nationaux; ayant complété cette étude par l'acquisition d'une vaste érudition sur les origines, les développements et le fonctionnement des œuvres catholiques et sociales à l'étranger; joignant à toutes ces connaissances un amour profond et sincère de l'A.C.J.C. et de ses membres, VANIER possédait les qualités qui l'imposaient à l'attention des délégués. Je félicite l'A.C.J.C. de se l'être donné comme chef. Et, en remerciant l'Association de toutes les marques d'amitié et de confiance qu'elle m'a prodiguées dans le passé et ce soir encore, je lui souhaite, sous la direction du chef ardent et débordant d'activité qu'elle s'est choisi, de poursuivre, avec un élan irrésistible et des succès sans cesse accrus, la mission que ses fondateurs lui ont confiée il y a plus de seize ans.

LA NÉCESSITÉ DOGMATIQUE DE L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE

PAR

M. l'abbé ARTHUR CUROTTE

docteur en théologie, en philosophie et en droit canon

Monseigneur,

Mesdames et Messieurs,

Dans la célèbre entrevue du Christ avec les apôtres, à Césarée de Philippe, le divin Fondateur fixait, en ces termes d'une admirable concision et clarté, la place qu'occuperaient Pierre et ses successeurs dans l'édifice alors en construction : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ».

Est-il étonnant que les théologiens en aient déduit cette conclusion, que l'infaillibilité personnelle du Pape est la clef de voûte de l'imposant édifice du dogme catholique ?

Qu'on envisage, en effet, l'immense synthèse dans son ensemble, ou qu'on l'analyse dans ses détails, on finit par se convaincre que, sans l'article du symbole par lequel on professe sa foi à l'inerrance du Pontife Romain, il manque une pierre nécessaire, la pierre du fondement, à la structure dogmatique.

De plus, et ceci est plus grave, si le successeur de Pierre n'est pas infaillible, j'hésite, je tremble, je recule devant l'obligation qui m'est imposée de faire un acte de foi au tout et à chacune des parties du Credo catholique.

La définition conciliaire de 1870 a donc, pour ainsi dire, complété le catalogue de nos dogmes; elle a rassuré notre esprit, mis la paix dans nos âmes croyantes; et, désormais, en toute confiance, nous nous disons à nous-mêmes : « En Benoît XV, je vois l'Évêque de Rome; dans l'Évêque de Rome, je vois Pierre; dans Pierre, je vois le Christ; dans le Christ, je vois Dieu ». L'infaillibilité doctrinale de Benoît XV se rattache donc, par un lien logique et nécessaire, à l'infaillibilité même de Dieu. La présente leçon de théologie, à laquelle j'ai donné pour titre: « La nécessité dogmatique de l'infaillibilité pontificale », en sera la démonstration.

Je dis donc :

1° — Que l'article de l'infaillibilité pontificale complète le symbole de foi catholique;

2° — Que le dogme de l'infaillibilité du Pape est la condition préalable et nécessaire de l'acte de foi catholique.

En termes de l'École, on pourrait dire : l'infaillibilité pontificale est nécessaire à l'objet matériel et à l'objet formel de la foi catholique.

I

Pour employer une métaphore classique, on peut dire que les vérités révélées par Dieu, et enseignées par son Église, et dont la synthèse forme le dogme catholique, objet de notre foi, fournissent la matière d'un livre en trois chapitres; et, j'affirme, tout de suite, que le dernier article du troisième chapitre a pour titre : L'infaillibilité personnelle du Vicaire de Jésus-Christ.

Dans un premier chapitre, il est question de Dieu, considéré dans sa nature, ses perfections, ses attributs, sa vie immanente et féconde, son action créatrice qui a pour terme les Anges, l'homme et le monde, sa Providence, son gouvernement, et surtout la position de l'homme dans un ordre surnaturel. Ici, on le voit, Dieu seul agit, sans le concours de l'homme.

Dans un deuxième chapitre, est racontée la chute du roi de la création, jusque-là heureux par sa dépendance vis-à-vis de la Vérité et du Bien suprême, mais devenu malheureux par sa révolte insensée contre Dieu, par son adhésion à l'erreur et au mal. C'est l'histoire de la déchéance primitive, du péché originel et de ses conséquences quasi infinies. Ici, l'homme seul agit, et dans son orgueil ne veut pas coopérer à l'action de la cause première et principale, qui le dirige vers sa félicité éternelle.

Dans un troisième chapitre, nous est montrée la collaboration de Dieu et de l'homme, pour ramener celui-ci à son principe et à sa fin, dont il s'est détourné, et lui rendre, en conséquence, ses droits au bonheur final. C'est, tout d'abord, le récit de l'Incarnation, réunion, dans une même personne, de la nature offensée et de la nature coupable; c'est, ensuite, le fait de la Rédemption, par le sacrifice du Calvaire, et par la grâce qui en a été le fruit et le résultat surabondant. Désormais, l'homme pécheur retournera à Dieu par le Christ Rédempteur, prêtre et victime de ce sacrifice, distributeur de la grâce, qu'il a méritée pour lui, et qu'il doit communiquer, à travers le temps et l'espace, par l'organisme sacramentel, jusqu'au dernier des appelés au bienfait de la Rédemption.

Cette œuvre de salut universel, le Christ va l'accomplir, jusqu'à la consommation des siècles, par une institution, à laquelle il confiera le dépôt de la vérité révélée et de la grâce réparatrice : il sera toujours avec elle, pour l'empêcher d'errer et d'abuser du don divin. C'est l'article du symbole : « Je crois l'Église une, sainte, catholique et apostolique ».

L'Église est donc, à bon droit, comparée à un corps, dont le chef ou la tête est le Christ lui-même; il faudra donc, pour être sanctifié et sauvé, être

incorporé au Christ, afin de subir l'influence de la vie divine, dont la plénitude a été mise en lui; d'un mot: « Hors de l'Église, point de salut ». Écoutons le thème favori de saint Paul : « Confessant la vérité, continuons à croître à tous égards dans la charité en union avec celui qui est le chef, le Christ. C'est de lui que tout le corps, coordonné et uni par les liens des membres qui se prêtent un mutuel secours, et dont chacun opère selon sa mesure d'activité, grandit et se perfectionne dans la charité. » (Éph. IV, 15.)

Nous avons là la description précise de ce corps mystique auquel nous devons appartenir par la foi et par le baptême; nous comprenons le rôle nécessaire et efficace de son chef vis-à-vis des membres, qui lui sont subordonnés; c'est la raison ultime de la distinction classique entre l'Église enseignante et l'Église enseignée, entre l'Église qui sanctifie et l'Église qui est sanctifiée : « Ecclesia docens » et « Ecclesia discens ».

Le chef invisible de l'Église enseignante et sanctifiante est Jésus-Christ, celui qui s'est proclamé « la voie, la vérité, la vie ». Son infaillibilité dans l'enseignement de la vérité, sa sainteté indéfectible dans le gouvernement de la vie, sont indiscutables : le Christ ne peut pas se tromper ni nous tromper, le Christ ne peut pas pécher ni nous conduire à l'abîme.

Le chef visible de cette même Église est le Pontife Romain, le Vicaire de Jésus-Christ. Personnellement, il est faillible, il est sujet à la faiblesse humaine; mais en tant que chef visible de l'Église, de représentant du Christ, sa faillibilité et sa peccabilité ne sauraient être préjudiciables au salut des membres du corps mystique du Christ. En d'autres termes, nous ne pouvons croire raisonnablement que Dieu fera dépendre le salut des rachetés par le sang de son Fils de la faillibilité intellectuelle et de la faiblesse morale de celui qui a charge de leur communiquer la vérité et la grâce. Les promesses divines nous l'attestent d'une façon éclatante, et ne nous laissent aucun doute. A Pierre, le premier des papes, il a été dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église... »; et encore : « Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié au ciel; et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié au ciel : c'est pourquoi je te donnerai les clefs du royaume des cieux »; et encore : « Pierre, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point..., confirme tes frères »; et encore : « Pais mes agneaux, pais mes petites brebis, pais mes brebis ».

Les Novatiens et les Donatistes, qui, au début de l'Église, voulaient faire dépendre l'efficacité de son œuvre de l'orthodoxie et de la sainteté person-

nelles de ses ministres, ont été jugés hérétiques, et condamnés par cette même Église.

Notre conclusion théologique est celle-ci : pour le salut de ses membres, l'Église doit être infaillible, c'est-à-dire qu'elle ne peut tromper ses enfants; l'Église est sainte, c'est-à-dire qu'elle ne peut conduire ces mêmes enfants à l'abîme de la mort spirituelle. C'est pourquoi, son chef visible, le Pape, ne peut leur enseigner l'erreur, ne peut être cause de leur réprobation éternelle. C'est tout ce que nous prétendons, quand nous proclamons la nécessité dogmatique de l'infaillibilité pontificale; en d'autres termes, le dogme de l'indéfectibilité et de l'infaillibilité de l'Église enseignante implique nécessairement celui de l'infaillibilité doctrinale de son chef visible, qui est le Pontife Romain.

II

L'adhésion de l'intelligence à la vérité est motivée ou par l'évidence des premiers principes, ou par la force de la démonstration, dans laquelle les principes seconds et les conclusions se rattachent aux premiers, ou enfin par l'argument d'autorité. Ce dernier est le seul qu'on puisse invoquer, en particulier, dans la connaissance des faits, dans la science historique.

En matière de dogme et de morale surnaturell Dieu seul peut nous révéler sa pensée, sa volont son action à portée éternelle.

La vie immanente de Dieu est un mystère qu lui seul peut nous révéler; la création de tout choses, à l'aurore des temps, est un mystère qu lui seul peut nous révéler; la destination de l'homm à un bonheur qui dépasse ses exigences, ses désir ses ambitions, sous conditions bien déterminée est un mystère que lui seul peut nous révéler; l chute primitive de l'homme, sa réhabilitation pa le Verbe incarné, par la puissance du sacrifice d la Croix, par la foi et le baptême, que l'Église seul peut nous donner, est un mystère que Dieu seu peut nous révéler; enfin, la gloire et le bonheur de élus, la honte et le châtiment des révoltés, est u mystère dont Dieu seul peut nous donner une des cription anticipée.

Or, de fait, Dieu a parlé au monde, Dieu a révél ses mystères impénétrables à la raison humaine Il a parlé et révélé dans les entretiens de l'Éden il a parlé et révélé par la longue série des prophètes il a parlé et révélé par son Verbe incarné; il a parlé et révélé par les apôtres, et la mort du dernier d'entre eux a marqué la fin de ses révélations divines. « Après avoir, à plusieurs reprises, et en diverses manières, parlé autrefois à nos pères, par

;s Prophètes, Dieu, dans ces derniers temps, nous parlé par le Fils », a dit saint Paul, dans sa divine pître aux Hébreux. Il peut y avoir, sans doute, :s révélations particulières, des communications vines privilégiées; mais la doctrine destinée à la i du genre humain, depuis le dernier verset de Apocalypse, n'a plus besoin que de Docteurs pour expliquer, la prouver, la défendre. C'est le rôle e l'Église enseignante, s'exerçant par le magistère rdinaire et quotidien, ou par des définitions olennelles formulées en conciles, ou par des bulles ontificales. L'infaillibilité devient une nécessité ndispensable pour la foi de ceux qui entendront es enseignements officiels.

Nos premiers parents, qui furent les premiers lépositaires de la révélation, et qui devaient la ransmettre à leurs descendants, devaient être nfaillibles; les prophètes, organes authentiques le Jéhovah parlant à son peuple, étaient infaillibles; le Verbe incarné, « Voie, Vérité et Vie », était nfaillible; les Apôtres, chargés de prêcher l'Évangile à toutes les nations, étaient infaillibles; l'Église, lont ils sont les colonnes de soutien, est aussi nfaillible. Et pourquoi donc cette prérogative? Pourquoi ce privilège extraordinaire? C'est que, oyez-vous, tous les auditeurs de ces maîtres d'enseignement religieux et de morale sont tenus et

obligés de les croire, sous peine de damnatio éternelle: « celui qui croira sera sauvé..., celui qu ne croira pas sera condamné ». Tous ceux don qui nous ont parlé, au nom de Dieu et de par so autorité, n'étant que des témoins, doivent avoi une science infaillible et une véracité au-dessus d tout soupçon, que ce soit le chef du genre humain les prophètes, le Christ, les apôtres, enfin l'Église qui possède tout ce qu'ils ont dit et enseigné.

L'acte de foi rationnel exige-t-il aussi l'infailli bilité personnelle du chef visible de cette Églis enseignante ? Nous répondons : nécessairement sous peine de naufrage dans la foi, et conséquem ment de réprobation éternelle.

Rappelons-nous, d'abord, l'analogie chère à sain Paul. Le chef visible du corps mystique du Christ c'est l'évêque de Rome, c'est le Pape. Or, l vérité, la grâce, la vie ne montent pas des membre à la tête, mais descendent du chef à ceux qui lu sont soumis. C'est pourquoi un corps enseignan infaillible exige un chef infaillible.

De plus, comme on l'a souvent fait remarquer le ministère d'interprète, de juge, de défenseur du dépôt de la révélation est ordinaire, est une fonc- tion organique quotidienne, puisque toujours et partout l'Église devra enseigner les peuples et les individus. Faudra-t-il, pour le remplir efficace-

nt, mettre en mouvement tout l'organisme doc- nal, consulter tous et chacun des évêques, lividuellement ou réunis en concile ? Com- nt des esprits éclairés, supérieurs même, n'ont- pas saisi du coup la situation anormale dans quelle ils placeraient l'Église enseignante, s'ils usaient à son Docteur suprême l'infaillibilité 'ils réclament à bon droit pour l'Église elle- ème ?

Et maintenant, si une dissidence se produit dans Collège apostolique contemporain, à qui appar- ndra-t-il de ramener les intelligences et les ngues à l'unité ? Lisez l'histoire des hérésies et s schismes, depuis l'Arianisme jusqu'au Moder- sme; repassez dans votre mémoire les différentes ıases par lesquelles ont passé les conciles œcu- éniques, depuis celui de Nicée jusqu'à celui du atican : vous constaterez que la divergence de ıes, même en matière de dogme et de morale, itre ceux qui doivent en définir les articles, n'est as une pure hypothèse, une supposition gratuite, ais bien un fait authentique. Au-dessus donc des êques considérés même collectivement, assem- és pour légiférer sur la foi et les mœurs, il faut un êque doué d'infaillibilité personnelle et investi une autorité divine, pour ramener les définiteurs la vérité révélée à l'unité parfaite. Il faut faire

l'unité parmi les fidèles : « Pais mes agneaux »; il faut faire l'unité parmi les prêtres : « Pais mes petites brebis »; il faut faire l'unité parmi les évêques : « Pais mes brebis »; il faut enfin que Pierre vivant dans le Pape confirme ses frères, afin que leur foi ne défaille point.

Ce résumé, à grands traits, de la thèse théologique de l'infaillibilité pontificale justifie amplement le texte si concis et si compréhensif que les Pères du Concile formulaient, le 18 juillet 1870; dans une phrase, ils ont résumé le DE ROMANO PONTIFICE : « Le Pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, - c'est-à-dire lorsque, remplissant sa fonction de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit la doctrine de la foi ou des mœurs que l'Église universelle doit croire, - à raison de l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, jouit de cette infaillibilité que le divin Rédempteur a voulu conférer à son Église, lorsqu'elle définit une vérité qui se rapporte à la foi ou à la morale; c'est pourquoi ces définitions du Pontife romain sont irréformables en elles-mêmes, et non à raison du consentement de l'Église. »

L'HISTORIQUE DE L'INFAILLIBILITÉ

PAR

M. l'abbé PHILIPPE PERRIER
docteur en théologie et en droit canon

Monseigneur,

Mesdames, Messieurs,

Le 18 juillet 1870, les Pères du Concile du Vatican votèrent la Constitution DE ROMANO PONTIFICE, dans laquelle on proclamait de foi catholique que le Pape ne peut errer quand il enseigne les choses de la foi et des mœurs. C'est cet anniversaire que l'A.C.J.C., si fidèle au chef suprême de l'Église universelle, veut célébrer ce soir par anticipation, sous la présidence de notre archevêque vénéré, qui a bu à longs traits la pure doctrine de l'Église aux universités romaines et qui bénit de toute son âme cette initiative des jeunes.

Raconter l'histoire de cet événement capital est la tâche qui m'incombe. Je l'entreprends sans autre préambule.

PRÉLIMINAIRES

Le Concile du Vatican, avec le Concile de Nicée et le Concile de Trente, est l'un des trois grands conciles qui dominent l'histoire de l'Église. Ils sont convoqués à des tournants de la vie des peuples et condamnent les trois grandes erreurs qui ont menacé le monde chrétien : l'arianisme, le protestantisme et le rationalisme révolutionnaire. A Nicée, les Pères de l'Église donnaient aux dogmes de la Trinité et de l'Incarnation leur formule définitive. A Trente, ils définissaient l'autorité de l'Église et des Écritures et précisaient la vraie notion de la justification par la grâce divine. A Rome, les évêques catholiques réunis par PIE IX devaient proclamer les principes du surnaturel et de la foi, de la hiérarchie de l'Église et de l'infaillibilité doctrinale de son chef.

La situation religieuse du monde n'était point brillante, au moment où le Souverain Pontife lançait sa bulle d'indiction du Concile : « Nous confiant et nous appuyant sur l'autorité de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et sur celle de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, autorité en vertu de laquelle Nous accomplissons sur terre notre ministère; ouï le conseil et l'assentiment de nos vénérables frères, les cardinaux de la sainte

Église romaine, Nous ordonnons par ces lettres, annonçons, convoquons et arrêtons le sacré Concile œcuménique et général dans notre sainte cité de Rome pour l'an prochain 1869; lequel se tiendra dans la basilique du Vatican, commencera le 8e jour du mois de décembre, consacré à l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, Mère de Dieu, se poursuivra, se terminera et s'accomplira avec l'aide de Dieu, pour sa gloire et le salut du peuple chrétien tout entier. »

Nombreux se présentaient les périls politiques, sociaux ou intellectuels. Le libéralisme dominait en maître dans les États. Des écrivains semaient le désordre dans le monde des travailleurs en prêchant que « Dieu, c'est le mal; la propriété, c'est le vol ». Une crise intellectuelle ébranlait dans ses principes fondamentaux l'ordre moral et religieux. Les catholiques étaient émus, mais ils ne s'entendaient pas sur la tactique à suivre pour combattre le mal.

Du Vatican, PIE IX voit l'orage gronder contre l'Église. Il réunit les évêques du monde entier pour restaurer et régénérer la pauvre humanité dans le Christ sauveur. Ce concile œcuménique devra examiner avec le plus grand soin et déterminer ce qu'il convient le mieux de faire en des temps si difficiles et si durs, « pour la plus grande

gloire de Dieu, pour l'intégrité de la foi, pour l'honneur du culte divin, pour le salut éternel des hommes, pour la discipline du clergé régulier et séculier, pour son instruction salutaire et solide, pour l'observance des lois ecclésiastiques, pour la réformation des mœurs, pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, pour la paix commune et la concorde universelle. »

Ce travail ne pouvait s'effectuer sans soulever la colère du démon. Aussi PIE IX le constate bien vite, quand il dit un jour à des personnes de son entourage : « Ne vous effrayez pas; un concile passe toujours par trois phases. Il y a d'abord la phase du diable; puis la phase des hommes; et enfin la phase de Dieu. »

LA PHASE DU DÉMON

De tout temps, les Papes firent la guerre aux sociétés secrètes révolutionnaires. La franc-maçonnerie, nommée par PIE IX « la synagogue de Satan », se solidarisait avec l'athéisme et l'anarchie. L'annonce d'un concile œcuménique mit en profond émoi le Grand-Orient. Le F∴ Colfavru proposa de convoquer une assemblée extraordinaire de Francs-maçons pour proclamer « en face du concile œcuménique les grands principes du droit humain universel ». On convoqua un anticoncile à Naples,

et le comité d'organisation prépara dans les principales villes d'Italie des manifestations contre le Concile du Vatican. L'entreprise avorta misérablement. La police intervint pour étouffer les clameurs subversives, qui prouvaient bien que l'on « était sorti du domaine de la philosophie pour entrer dans celui du socialisme ».

Le démon tâche de mettre à son service le schisme et l'hérésie. L'Église appelle toujours pourtant « des frères séparés » ceux qui adorent le Christ. PIE IX invita les évêques schismatiques du rite oriental au Concile et leur dit : « Puissiez-vous vous y rendre comme vos prédécesseurs se sont rendus au second concile de Lyon et au concile de Florence, pour que cesse enfin le schisme ». Les protestants furent également convoqués. « Un père, disait le Pape, n'abandonne jamais ses enfants, lors même que ceux-ci l'ont abandonné ».

Des réponses diverses de tons, mais toutes négatives, accueillirent les démarches de celui qui convoquait cette grande assemblée pour opposer aux grands maux les grands remèdes, faire retentir, au milieu de cette société moderne, menacée par l'appât des plaisirs et par les assauts de la force brutale, les affirmations du surnaturel, les revendications de la morale, les principes éternels du droit.

LA PHASE DES HOMMES

A « la phase du diable » devait succéder « la phase des hommes ». Nous allons voir se heurter les tempéraments, les tendances, les habitudes d'esprit, les passions humaines.

Tempête il devait y avoir, et pourquoi le cacherions-nous ? Il y a un trait dans l'Évangile qui exprime à merveille la manière dont Dieu fait son œuvre à travers les agitations humaines et les heurts des âmes même les plus vertueuses, celui de la tempête sur le lac.

C'était bien une tempête et, humainement parlant, les disciples avaient des raisons d'avoir peur. Leurs sens ne les trompaient point : le vent soufflait avec fureur, les flots soulevés bondissaient autour de la barque. La Providence veillait. Le Verbe fait homme était là. Mais il ne dit pas à ses disciples : « Ce n'est qu'un souffle léger qui ride la face de l'eau ». Assurément, la tempête grondait, le lac était bouleversé, la barque, emportée par les flots comme une coquille.

Ainsi en est-il du mouvement des esprits dans l'Église. Une foi vive, une charité ardente n'empêchent pas les chocs de se produire, la tempête de se lever.

Faut-il, par crainte de scandale, dire qu'on a pris un souffle pour un tourbillon ? Je ne le crois pas.

Il est temps pour notre esprit de se débarrasser de ces entraves mesquines qui font taire la vérité. Les tumultes humains, pas plus que ceux de la nature, n'ont de quoi surprendre la sagesse et la force du Tout-Puissant.

Dès avant le Concile, il y eut en Allemagne des passes d'armes entre le docteur DŒLLINGER et le futur cardinal HERGENRÖTHER.

La France vit MGR MARET se lancer dans la lutte avec son livre *Du Concile général et de la paix religieuse.* Il prétendait ne combattre que ce qu'il appelait l'infaillibilité personnelle et séparée. « L'infaillibilité pontificale, disait-il, peut être entendue de diverses manières. Celle qui semble prévaloir dans l'école qui appelle de ses vœux la définition conciliaire, est la plus absolue de toutes. Dans ce système, l'infaillibilité dogmatique est un privilège entièrement et exclusivement personnel au pontife ; c'est-à-dire, un privilège du pontife enseignant seul et sans aucun concours nécessaire de l'épiscopat. Ainsi entendue, l'infaillibilité est identique à la monarchie pure, indivisible, absolue, du pontife romain. »

L'ouvrage de MGR MARET fut vivement critiqué. « En ayant l'air de n'attaquer que l'infaillibilité personnelle et séparée du Pape, disaient les uns, c'est à son magistère suprême qu'on en veut. »

« Singulière façon, disaient les autres, d'honorer la tête de l'Église, que de la séparer de son corps. »

Les journaux intervinrent. Le chef français de l'école à laquelle s'attaquaient la *Civilta* et l'*Univers* n'était pas MGR MARET; aux yeux de tous, partisans et adversaires, c'était MGR DUPANLOUP. C'est alors que le *Correspondant* publia une espèce de manifeste, le 10 septembre 1869. En un langage très élevé, sous des formes prudentes au dire des uns, habiles au jugement des autres, l'auteur exprimait ses espérances. Il ne pouvait se figurer que la convocation des États généraux de l'Église pût aboutir à la proclamation d'une monarchie despotique. L'auteur espérait que les évêques, bien loin de consacrer certaines propositions absolues, dont le sens mal saisi avait troublé l'Église, s'attacheraient à les expliquer ou à les écarter.

LOUIS VEUILLOT l'attaqua dans l'*Univers*. Écoutons ici le maître incomparable : « Quant à la question de l'infaillibilité, nous avons suivi et nous continuerons de suivre le sentiment de la majorité, ou plutôt de l'unanimité des évêques, puisque, jusqu'à présent, le livre de MGR MARET n'a pas trouvé un seul défenseur, et que Mgr l'évêque d'Orléans lui-même ne le nomme pas. Ce fait est constaté dans la lettre pastorale où nous sommes traités

avec tant de rigueur : deux évêques particulièrement illustres, MGR DECHAMPS, archevêque de Malines, MGR MANNING, archevêque de Westminster, s'y trouvent nommés et combattus comme nous. Ils sont l'un et l'autre, fussent-ils seuls, assez grands pour nous couvrir. Prétendre que néanmoins nous devions nous taire, c'est trop exiger pour le temps où nous vivons. Quand on ne peut ni ne veut imposer silence à tous les journaux, il n'est ni possible ni nécessaire de l'imposer à une « certaine presse ».

L'agitation redouble quand, le 11 novembre 1869, MGR DUPANLOUP, en son propre nom, intervient publiquement dans la polémique, par une brochure sous forme de lettre à son clergé et portant ce titre : *Observations sur la controverse soulevée relativement à la définition de l'infaillibilité.*

Cette publication fut jugée inopportune. « MGR DUPANLOUP s'est noyé », disait à M. ICARD, le 28 novembre 1869, l'ancien évêque de Luçon, MGR BAILLÈS. Il perdit à Rome l'ascendant que son talent et sa piété lui eussent pu donner sur ses collègues. L'écrit de MGR DUPANLOUP exposait les principales raisons qu'on pouvait faire valoir, selon lui, contre l'opportunité d'une définition de l'infaillibilité pontificale. Or, parmi ces objections, il en était qui portaient sur le fond même de

la question, sur les difficultés que rencontraient certains esprits à concilier l'infaillibilité du Pape avec certains faits historiques.

Le 18 novembre, LOUIS VEUILLOT écrivit dans l'*Univers* : « Cette lettre donne une tête épiscopale à cette prise d'armes... L'opposition a désormais son chef. » Là fut le malheur. Il ne faut pas oublier pourtant la lettre d'adieux que l'évêque d'Orléans adressait à ses fidèles, avant son départ pour Rome : « D'avance obéissant, et obéissant jusqu'à la mort, j'adhère aux décisions du chef de l'Église et du Concile, j'y adhère du fond du cœur et de toute mon âme, quelles que soient ces décisions, conformes ou contraires à ma pensée particulière, qu'elles viennent la confirmer ou la contredire... La soumission sera notre victoire, et vous nous ferez à tous la grâce, ô mon Dieu, de trouver la paix dans la foi, « *hæc est victoria... fides nostra* », et la nation des justes n'est jamais qu'obéissance et amour, « *natio justorum obedientia et dilectio* ».

OUVERTURE DU CONCILE

Le 8 décembre 1869, après une journée d'abstinence et de jeûne que le Saint-Père avait prescrite à l'univers catholique, le XIXe concile général de l'Église catholique s'ouvrit à Rome.

Plus de sept cents évêques, abbés et généraux d'ordres font leur entrée solennelle dans Saint-Pierre. Ils défilent en chantant le *Veni, Creator*. La basilique présente un aspect extraordinaire. Les portes sont ouvertes à deux battants. Tandis que la pluie frappe de ses ondes froides et pressées les murs de l'édifice, tout, dans l'intérieur, est mouvement et splendeur. Des lampes sacrées sont suspendues à la voûte. Le canon gronde au dehors. Les cloches des trois cents églises sonnent à pleines volées.

Voici les évêques missionnaires des vastes espaces de la Chine, du Japon, du Thibet. Plusieurs portent les glorieuses traces du martyre. Ils ont souffert l'exil, la proscription. Quel touchant spectacle ! Ces hérauts de l'Évangile, qui reviennent vers Pierre comme les disciples revenaient près du Sauveur, apportent le témoignage des contrées barbares. Le vieil Orient est là. On parle toutes les langues. C'est une Pentecôte vivante.

Voici l'Amérique pleine d'espérance qui s'avance. La gloire d'Occident est là avec sa haute culture. La fille aînée de l'Église est présente; tout comme l'Angleterre catholique accourt, joyeuse de la délivrance qu'elle doit à l'immortel O'CONNELL et fière de la hiérarchie nouvelle que le grand PIE IX lui a donnée. Quels souvenirs s'évoquent dans

l'esprit ! Ces évêques, ce sont les successeurs de saint ATHANASE, de saint BASILE, de saint CHRYSOSTOME ; ils voisinent avec saint HILAIRE et saint IRÉNÉE. L'Afrique est la terre des CYPRIEN, des TERTULLIEN, des AUGUSTIN.

Toutes ces églises sont égales.

« *Facies non omnibus una*
« *Nec diversa tamen qualem decet esse sororum.* »

Toutes ces églises apportent chacune leur splendeur. Il est difficile de trouver plus noble assemblée de représentants de toutes les civilisations et de toutes les races. Dans la plus grande liberté et dignité, ils viennent étudier la doctrine révélée.

Le règlement du Concile en proclamait hautement le principe dans la phrase suivante : « *Integram esse discussionum libertatem quæ Ecclesiæ catholicæ episcopos decet* ». L'évêque exerce librement son office de juge et d'interprète dans tout ce qui regarde la foi catholique : « *Episcopum oportet judicare et interpretari* ». Sa conscience, pleine de la lumière et de la force de l'Esprit-Saint, est le tribunal intime auquel il demande ses premiers conseils.

TACITE raconte qu'un vieux sénateur, épave glorieuse de la république romaine, répondit fièrement à TIBÈRE, qui lui demandait à quelle pression on devait son vote : « Quand il s'agit des affaires

de la république, je ne prends conseil que de moi-même, dussé-je offenser plus grand que moi ». L'évêque est plus fier que cela; dans le jugement des choses de la foi, qui doit retentir jusque dans l'éternité, il ne prend conseil que de Dieu. Quel pouvoir pourrait l'opprimer, quelles intrigues de partis pourraient lui faire peur, lui dont la devise est le dévouement à l'affirmation de la vérité ?

LES GROUPES

C'est dans cette liberté que les travaux du Concile commencèrent. Vite on distingua les groupes principaux qui se formèrent suivant l'attitude prise par les prélats au sujet de l'infaillibilité pontificale.

Les partisans d'une définition immédiate de l'infaillibilité, les infaillibilistes, auxquels on donna le nom d'ultramontains, se groupèrent autour de Mgr Dechamps, remarquable par l'ardeur de son patriotisme et la vivacité conquérante de son zèle apostolique. Mgr Manning, archevêque de Westminster, le cardinal Cullen, archevêque de Dublin, Mgr Pie, de Poitiers, auxiliaire actif de Mgr Dechamps, Mgr Plantier, de Nîmes, Mgr Raess, de Strasbourg, Mgr Martin, de Paderborn, Mgr Senestréy, de Ratisbonne, Mgr Spalding, de Baltimore, furent les principaux représentants de ce groupe.

Les évêques opposés à la définition immédiate de l'infaillibilité formèrent d'abord plusieurs groupes. On les voit désignés dans les documents contemporains par le nom d'antidéfinitionnistes ou d'anti-infaillibilistes. Leurs adversaires les appelèrent souvent les libéraux, les gallicans, ou encore les opposants. VEUILLOT créa à propos de ceux qui, sans nier l'infaillibilité, contestaient l'opportunité de sa définition, le mot d'*opportunistes*, qui depuis a passé dans la langue politique.

Les Français qui suivaient cette ligne se réunirent chez le cardinal MATHIEU, archevêque de Besançon. MGR DUPANLOUP, évêque d'Orléans, et MGR DARBOY, archevêque de Paris, « qui tenait plus de RICHELIEU que de saint VINCENT DE PAUL», furent les membres les plus influents de ce groupe. Presque tous acceptaient le dogme de l'autorité infaillible du pape, mais ne croyaient pas opportun de le définir, au moins immédiatement.

Les « opposants » allemands, qui allaient plus loin généralement que les Français et dont quelques-uns mettaient en doute la doctrine même de l'infaillibilité pontificale, reconnaissaient pour président le cardinal SCHWARZENBERG, archevêque de Prague. Les plus marquants parmi eux étaient MGR HÉFÉLÉ, évêque de Rottenbourg, « esprit vigoureux qui frappe sur les faits comme un for-

geron sur l'enclume », Mgr Haynald, archevêque de Colocza, Mgr Rauscher, archevêque de Vienne. Mgr Strossmayer, évêque de Diakovàr, vicaire apostolique de Serbie, représentait l'éloquence. Il ne se donna jamais comme un théologien ni comme un philosophe, mais comme un tacticien de l'apostolat catholique. « Si j'ai combattu résolument le projet de définition du dogme de l'infaillibilité, disait-il plus tard, ce n'est pas que j'eusse, comme Dœllinger ou Héfélé, la moindre objection contre ce dogme; ce n'est pas que j'eusse peur, comme Dupanloup, de provoquer inutilement et d'irriter ce que l'on appelle l'esprit moderne. Non; je ne me plaçais qu'à un point de vue, qui a dirigé ma vie, le développement de la nation slave, qui est à sa période de formation et que j'avais peur de voir gênée par une centralisation excessive. » Ce développement de la nation slave avait dans son esprit une portée considérable : l'union des églises.

Un quatrième groupe fut qualifié de groupe du tiers-parti, parce que, moins vivement opposé à la définition que les amis de Mgr Dupanloup et du cardinal Schwarzenberg, il la poursuivait avec moins d'ardeur que les amis de Mgr Dechamps. Il était présidé par le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, et comptait parmi ses mem-

bres Mgr Guibert, archevêque de Tours, Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, Mgr Bernadou, archevêque de Sens, Mgr Forcade, évêque de Nevers.

LA DISCUSSION

Les débats conciliaires commencent sur le premier schéma dogmatique « *De Doctrina Catholica* ». Ce qui domine tous les débats, c'est l'infaillibilité pontificale.

Cette doctrine fut également discutée en dehors du Concile dans des journaux et des brochures. Vous plairait-il d'arrêter votre attention sur deux figures extérieures du Concile : celle du Père Gratry, qui écrit des lettres contre « l'infaillibilité absorbante », et celle de dom Guéranger, qui lui répond, ou plutôt l'écrase, dans sa brochure *La monarchie pontificale.* Émile Ollivier pronostique heureusement « le résultat d'une rencontre théologique entre ces deux esprits si différemment distingués : le premier serait agréable, spécieux, éloquent, mais téméraire, étourdi et inexact; le second, beaucoup moins littéraire et entraînant, se montrerait en revanche instructif, pressant, solide; et l'on pouvait craindre que, si l'oratorien, ouvrant ses ailes de séraphin, ne se dérobait à propos, il ne succombât, poète léger et charmant,

sous un coup de massue du puissant bénédictin. » Le poète succomba. Mgr ÉPIVENT, évêque d'Aire, ne put s'empêcher de le constater : « Si le Père GRATRY n'a pas numéroté ses os, il ne les retrouvera pas au jugement dernier ».

Les délibérations du Concile du Vatican commencèrent. On peut y distinguer trois périodes : 1) la période des discussions engagées sur les questions dogmatiques ayant trait à la foi, et qui ont abouti à la Constitution « *De Fide Catholica* » ou Constitution « *Dei Filius* »; 2) la période des discussions sur un certain nombre de questions disciplinaires; 3) la période des discussions sur l'Église, qui se sont terminées par le vote et la Constitution « *De Ecclesia Christi* » ou Constitution « *Pastor Æternus* ». C'est de cette dernière seulement que je dois vous entretenir.

C'est ici qu'on vit entrer en scène le grand évêque PIE, de Poitiers. Il fit un remarquable rapport, et tout de suite il s'empara de l'attention, qui lui demeura fidèle. L'évêque exposa et expliqua l'un après l'autre les quatre chapitres concernant le pouvoir pontifical : son origine, sa perpétuité, son objet et son étendue. Parmi les autorités qu'il cite, il prend soin d'insister sur les témoignages des docteurs français, depuis saint BERNARD jusqu'à BOSSUET. Quand tout est ainsi expliqué, il aborde

le chapitre IV sur l'infaillibilité, qui, placé à la suite des autres, n'en apparaît plus que comme le corollaire logique et obligé. Et, en effet, le juge suprême et universel institué par Dieu peut-il être faillible ? Mgr PIE le nie au nom de tous les siècles, dont il apporte le témoignage. Enfin, le caractère de l'infaillibilité, son objet, ses conditions, sont déterminés très exactement dans le lumineux rapport dont je voudrais citer la conclusion :

« Telles sont, nos Révérendissimes Pères, les choses qui vont être soumises à vos plus graves délibérations. Sans doute, le schéma qui vous est proposé n'est pas arrivé à sa perfection : c'est pourquoi la Commission que vous en avez chargée n'a pas de plus grand désir que de voir le travail qu'elle n'a fait qu'ébaucher, perfectionné par vos soins. Ainsi sera-t-il tellement marqué de votre empreinte, qu'après l'œuvre achevée, chacun, considérant la Constitution qui en sera sortie, ne pourra s'empêcher d'y reconnaître son propre ouvrage. »

Les dernières paroles expliquaient la doctrine de l'union du Pape avec l'Église par une comparaison empruntée au pape saint LÉON. L'évêque la présentait, non comme un argument, mais comme une figure d'une grandeur originale. « Avant de des-descendre de cet ambon, qu'on me permette une prière. Trop de fois, dans ces derniers temps, on

nous a reproché de vouloir faire je ne sais quelle infaillibilité séparée, qui ne serait autre chose que la séparation de l'Église d'avec le tronc qui la porte. Je viens, au nom de notre dignité commune, vous conjurer, mes Pères, qu'on ne parle plus ainsi. Loin de nous cette gratuite, fantastique et injurieuse image d'une tête séparée de son corps. Cette décollation de PIERRE n'est pas plus conforme à la doctrine ecclésiastique qu'à l'histoire de sa vie. Ce n'est pas de ce supplice que mourut PIERRE, lui qui, dans tous les siècles, devait être la tête de l'Église du Dieu vivant. Non, Pères Révérendissimes, on ne trouvera pas de séparation dans celui qui, un jour, à la fin des temps, se lèvera de cette catacombe vaticane, où, comme dit notre HILAIRE, « il est couché et porte la construction de toute l'Église », et, soulevant tous les membres du corps mystique du Christ attachés à son cou puissant et nerveux, montera les incorporer à leur tête divine, en les faisant entrer dans l'éternité. »

Les débats généreux sur le schéma se prolongèrent pendant trois semaines. Ils eurent le très appréciable avantage de faire disparaître certains malentendus regrettables.

LA DISCUSSION EST CLOSE

Qu'allaient faire les évêques de la minorité ? Laissons la parole à l'un de ces prélats. « La veille

du jour où le schéma de l'infaillibilité allait être lu en séance générale, raconte Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, nous nous réunîmes, les évêques de la minorité, pour examiner la conduite à tenir. Notre avis fut de dire « *non placet* ». Mgr Dupanloup arriva en retard. On lui fit connaître la résolution prise. Il nous dit qu'il ne pouvait se rendre à notre manière de voir ; que nous ne pouvions pas dire « *placet* » : on ne nous croirait pas ; que nous ne pouvions pas dire « *non placet* » : le monde catholique ne nous comprendrait pas et peut-être se scandaliserait ; qu'il fallait s'abstenir. Son avis prévalut. »

Une lettre au Saint-Père fut aussitôt rédigée et signée par les cinquante-cinq évêques, adhérant à la décision. La lettre, conçue en termes respectueux, annonçait au pape que, pour ne pas avoir la douleur de dire, « en face de leur Père, dans une question qui le touchait de si près, *non placet* », ils allaient retourner dans leur diocèse. Plusieurs quittèrent Rome le soir même.

LA PROCLAMATION

Le lendemain, 18 juillet, la « phase de Dieu » se consommait dans la gloire. A neuf heures du matin, la session publique eut lieu, suivant le cérémonial ordinaire, dans la grande salle du Concile.

Au moment du vote, un orage, qui grondait sourdement sur Rome depuis le matin, éclata subitement. « Les *placet* des Pères, dit un témoin protestant, luttaient avec l'ouragan, au milieu du grondement du tonnerre, à la lueur des éclairs, éclatant à toutes les fenêtres, illuminant le dôme et toutes les coupoles de Saint-Pierre... Ceci dura sans interruption pendant une heure et demie. Jamais je n'ai assisté à une scène plus grandiose et d'un effet plus saisissant. » Cinq cent trente-cinq Pères étaient présents. On entendit seulement deux *non placet*. Ce furent ceux de Mgr RICCIO, évêque de Cajazzo, dans les Deux-Siciles, et de Mgr FITZGERALD, évêque de Little-Rock, dans les États-Unis. Ces deux prélats n'avaient pas assisté à la réunion des évêques de la minorité et on avait oublié de leur faire connaître la décision prise. Ils se soumirent l'un et l'autre aussitôt après la définition du dogme.

On rapporte qu'au moment où le pape sanctionna de son autorité suprême la constitution dogmatique, un grand calme se produisit dans l'atmosphère, et qu'un brillant rayon de soleil illumina le visage du pontife. C'était le symbole de l'œuvre entière du Concile, qui s'était ouvert et poursuivi au milieu de tant d'orages, et qui se terminait dans la lumière et la paix.

Aussitôt, les Pères, entraînés par un élan d'amour et d'enthousiasme, acclamèrent le Pape et firent entendre de longs applaudissements. On vit de vénérables prélats s'embrasser en pleurant de joie.

Conclusion

Tel fut le Concile du Vatican. Les Pères furent fermes dans la vieille foi et environnèrent le Saint-Père comme une invincible cohorte. De retour dans leur pays, les évêques d'Allemagne, réunis à Fulda, écrivirent : « Ainsi le magistère infaillible de l'Église a décidé; le Saint-Esprit a parlé par la voix du Vicaire de Jésus-Christ et de l'Épiscopat réuni au Pape, et, dès lors, les évêques, les prêtres et les fidèles doivent accepter ses décisions, comme révélées de Dieu même, y croire d'une foi ferme, les admettre et les professer de grand cœur, s'ils veulent pratiquement être et demeurer membres de l'Église catholique et apostolique. »

Ce fut le sentiment de tous les catholiques. La définition du Concile apportait la paix à l'Église, et « la dévotion au Pape » devait devenir la caractéristique du siècle. Pie IX, pilote de la barque de Pierre, avait passé à travers bien des écueils : d'une main ferme, avec le concours effectif et discret des cardinaux italiens et des théologiens espa-

gnols, il l'avait conduite en invoquant l'Étoile de la mer, la Vierge Marie, dont il avait aussi proclamé l'Immaculée Conception.

Depuis ce temps, les peuples s'inclinent avec bonheur devant l'infaillibilité du Pontife romain. Les fidèles sont plus étroitement unis au vicaire de JÉSUS-CHRIST. Ils vont à lui en toute confiance, parce qu'il a « les paroles de la vie éternelle ». Ainsi se vérifie la parole de VEUILLOT, le grand journaliste catholique : « Le Pape et le peuple ! Je crois, moi, que ces mots sont écrits sur la porte du Concile du Vatican, et que cette porte est l'entrée d'un monde nouveau, ou plutôt qu'elle est un arc de triomphe sur la route retrouvée du genre humain. »

L'INFAILLIBILITÉ DOCTRINALE DU PAPE, FONDEMENT DE SON AUTORITÉ SOCIALE

PAR

MONSIEUR HENRI BOURASSA

Directeur du *Devoir*[1]

Monseigneur,

Mesdames, Messieurs,

C'est une tâche périlleuse qu'on m'a confiée, d'autant plus lourde que je me sens dépourvu de toute compétence pour traiter ce vaste sujet.

Et pourtant, je n'ai pas hésité à me rendre à votre invitation, Messieurs de la *Jeunesse catholique*. Il me paraît comme à vous d'élémentaire convenance qu'une voix, une humble voix, s'élève de la foule et balbutie quelques-unes des paroles de reconnaissance que l'humanité tout entière devrait faire retentir pour remercier l'Église d'avoir, il y

[1] A la réunion du 27 juin, l'auteur n'avait donné que la substance de ce discours. Le texte qui suit a été rédigé pour la belle manifestation organisée à Ottawa par le comité régional de l'*Association de la Jeunesse catholique* et tenue, le 7 novembre 1920, sous le bienveillant patronage de Son Excellence le Délégué apostolique, Mgr PIETRO DI MARIA, et de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Ottawa.

a un demi-siècle, dogmatisé la croyance générale et constante des catholiques en l'infaillibilité doctrinale du Pape et fortifié par là son autorité sociale. C'est cet aspect, ce que j'oserais appeler la conséquence politique du dogme de l'Infaillibilité, que je vous invite à considérer un moment.

Puisse la grâce de Dieu et votre bon vouloir suppléer à l'insuffisance de ma parole et vous faire comprendre à quel point le monde a besoin du Pape, de la Papauté, de son influence, de son magistère sur les hommes et les sociétés; à quel point, donc, tout ce qui tend à fortifier l'autorité morale du Pape ajoute à son autorité sociale.

SOUVENIRS DU CONCILE

Dans des pages inoubliables, LOUIS VEUILLOT a fait revivre aux yeux des contemporains et de la postérité les péripéties extérieures du Concile. Il a noté, au jour le jour, les assauts de l'Esprit du mal, les objections et les calculs humains, le triomphe final de la vérité — ce que PIE IX définissait si bien « la période du diable, la période de l'homme et la période de Dieu ». Dans les motifs des opposants, [1] presque tous Allemands ou Français, il a marqué l'influence lointaine de

[1] Par *opposants*, je ne veux pas ici désigner particulièrement les Pères de la minorité, mais généralement tous les adversaires, clercs ou laïques, de la définition.

toutes les hérésies passées, présentes et futures, ameutées contre le dogme le plus propre à les confondre, contre l'arme la plus effective mise au service de la vérité pour terrasser l'erreur. Derrière cette opposition, masquée du voile commode et décevant de l'*inopportunité*, se coalisaient les forces expirantes du protestantisme et du jansénisme, du gallicanisme et du joséphisme, revigorées par les troupes plus nombreuses et plus redoutables du libéralisme.[1]

En un jour d'anniversaire comme celui-ci, il serait agréable de ne rappeler que le triomphe final de la vérité, l'adhésion définitive de la virtuelle unanimité des évêques, l'acceptation générale et spontanée du dogme par l'immense majorité des catholiques, dont la plupart, du reste, y avaient toujours cru.

Toutefois, il me paraît opportun, voire nécessaire, de revenir sur l'un des motifs invoqués contre l'*opportunité* de la définition : le danger d'accroître le nombre et la haine des ennemis de l'Église, d'éloigner d'elle une foule d'âmes hésitantes et

[1] Plus redoutables, parce que, pour nombre de catholiques, le libéralisme est un état d'âme morbide, une oblitération du sens de la vérité, plutôt qu'une hérésie formelle, et qu'ainsi, en dépit de maintes condamnations, il continue à exercer ses ravages dans les consciences et les actes, les actes sociaux surtout, au Canada comme ailleurs. J'oserais dire que le libéralisme est aux hérésies formelles ce que la neurasthénie est aux maladies organiques, nettement caractérisées.

d'esprits timorés, de fortifier les préjugés du siècle contre le Pape et la Papauté. Cette objection, il est utile de la rappeler parce qu'elle provient de la tendance la plus générale de notre époque, qui est la peur de la vérité. Cette maladie prend, selon les tempéraments, des formes diverses : hantise de l'opinion à la mode, soif des accommodements, souci de plaire aux ennemis de l'Église, fût-ce aux dépens de son autorité, de son unité, de sa catholicité. Chez les plus nobles tenants de cette erreur, la préoccupation dominante est de rallier les hérétiques, hérétiques de fait ou hérétiques en puissance, au risque d'affaiblir les bases de la foi et les motifs de confiante obéissance des croyants.

DUPANLOUP, MONTALEMBERT, NEWMAN

Cette attitude hésitante fut, à des degrés divers, celle de Dupanloup, de Montalembert et de Newman. Je désigne ceux-là à dessein : fils illustres des deux nations qui nous tiennent de plus près, leur erreur sur ce point particulier et leur mentalité générale sont les plus propres à exercer une influence dangereuse sur nos esprits.

Dupanloup fut un grand évêque, plein de foi, de zèle et de courage; mais, plus ardent que réfléchi, mal gardé par des études incomplètes contre le gallicanisme expirant et le libéralisme envahissant,

il manquait d'un sens catholique profond. Fougueux, passionné, quelque peu soucieux peut-être de sa popularité parmi les *beaux esprits* de la littérature et de la politique, il semblait incapable d'embrasser d'un coup d'œil, avec le calme regard de la foi simple et de l'intelligence sereine, la situation d'ensemble de l'Église et du monde, dans le temps et dans l'espace.

MONTALEMBERT fut un noble défenseur des libertés de l'Église; mais le sens de l'autorité lui faisait défaut. De son ascendance anglaise il tenait une admiration instinctive pour le régime électif et parlementaire. Cette propension s'alliait, par un singulier contraste, avec le tempérament et les allures d'un vrai « fils de croisé ». Accrue par l'influence de son aïeul maternel, fortifiée par d'éclatants succès de tribune, cette foi naïve dans le parlementarisme l'avait amené à croire que la France, et même l'Église, ne pouvaient se passer d'assemblées délibérantes. Son horreur de la monarchie absolue l'entraîna, dans un mouvement de colère, lui, le catholique ardent, sincère et dévoué, à appeler le Pape l'*idole du Vatican*. Dans la définition du dogme de l'Infaillibilité, il voyait un défi au libéralisme, au parlementarisme, même comme simples régimes politiques. Il s'imaginait

que beaucoup de chrétiens préféreraient les parlements et les conciles au Pape infaillible !

Newman est peut-être la plus grande et la plus attachante de ces trois figures. Le récit de sa conversion, de sa lente évolution vers le catholicisme, reste l'une des pages les plus belles de la littérature anglaise et de l'histoire de l'Église. C'est aussi l'une des plus émouvantes confessions de l'âme humaine. A chaque ligne, on sent le combat entre la conviction intellectuelle et morale, qui s'impose, et l'attachement aux traditions ancestrales, qui résiste. Ce qui a le plus coûté à Newman, ce n'est pas de reconnaître l'unique autorité de l'Église de Rome, c'est de rompre avec l'Église d'*Angleterre*, avec une institution intimement liée, dans son esprit, à la grandeur et aux traditions de *son pays*. Jusqu'à sa mort, il s'attacha à rendre cette nécessaire rupture le moins difficile possible aux anglicans qu'il s'efforçait de rattacher, comme lui, à l'unité catholique. De là sa principale, peut-être son unique objection à la définition du dogme de l'Infaillibilité pontificale.

Si l'on poussait plus avant l'analyse des motifs d'opposition qui animaient les tenants sincères de l'*inopportunité*, — de ceux qui n'abritaient pas derrière cette formule fuyante un secret penchant vers l'hérésie ou l'ignoble désir de flatter les ennemis

de l'Église et de la Papauté — on s'apercevrait que tous ces motifs, nobles et élevés à certains égards, étaient entachés de considérations humaines et particulières. Ils manquaient de surnaturel; ils dénotaient même une singulière ignorance des véritables conditions sociales du monde, une méconnaissance, déconcertante en des esprits de cette valeur, des aspirations profondes de l'humanité.

VAINES CRAINTES DES « INOPPORTUNISTES »

La définition du dogme de l'Infaillibilité doctrinale du Pape, inutile aux fidèles, affirmait cette catégorie d'opposants, va éloigner davantage les infidèles, repousser les hésitants, affaiblir l'autorité sociale de la Papauté, déjà profondément ébranlée !

A quelques mois de là, les événements semblèrent justifier cette dernière appréhension. Le Pape, assailli par la Révolution, trahi par les rois, abandonné des peuples, dépouillé de ses États temporels au mépris du droit international et de toutes les lois divines et humaines, le Pape n'était plus, aux yeux du monde, que l'évêque de Rome, gardé à vue par les sbires du nouveau royaume d'Italie.

Ah ! clamaient les *prudents*, les *clairvoyants*, « *nous l'avions bien dit !* » Les uns se réjouissaient, les autres se désolaient, selon que l'orgueil ou la foi dominait leur âme; mais tous étaient d'accord

pour croire et dire que le Pape ne comptait plus dans les affaires du monde; que c'en était fini de la Papauté comme institution sociale.

A quel point les *sages* du siècle se sont grossièrement trompés, le monde entier en témoigne aujourd'hui. Un demi-siècle a passé. Le Pape reste dépouillé de ses États; il vit de la charité des fidèles; il ne commande *matériellement* qu'à quelques vieux prêtres, à une poignée de hallebardiers revêtus d'un costume antique et munis d'armes inoffensives. Dans l'ordre des puissances temporelles, le Pape-Roi ne compte plus, aux yeux des hommes *pratiques*, des diplomates, des politiques, des rois de la finance, des pontifes et des adorateurs de la force brutale et de toutes les grandeurs de chair. Et cependant, l'autorité morale de la Papauté et son action sociale sont plus grandes, plus indiscutées dans le fond des consciences, plus fortes et plus générales que jamais. En dépit des efforts odieux et risibles de la plupart des gouvernements pour ignorer le Vicaire de Dieu et l'écarter des grandes affaires de l'humanité, le Pape apparaît de plus en plus comme *le seul personnage nécessaire du monde*, le seul dont l'autorité ne puisse être entamée, le seul dont la fonction sociale ne puisse être supprimée, ni amoindrie, ni modifiée. [1]

[1] Qu'on n'interprète pas ce passage comme une justification indirecte de la suppression du pouvoir temporel du Saint-

NÉCESSITÉ SOCIALE DE LA PAPAUTÉ INFAILLIBLE

Aux yeux de tous les hommes qui pensent et qui voient, la Papauté est le dernier rempart d'un ordre qui s'écroule, le dernier espoir des peuples, menacés d'écartèlement et de mort par les forces brutales de l'Or et de la Matière, de la Démagogie et du Militarisme, qui s'arrachent les chairs vives de l'humanité, broient son cœur et avilissent son âme.

L'autorité du Pape, son autorité sociale et mondiale, considérée même indépendamment de son infaillibilité doctrinale, c'est aujourd'hui, plus que jamais, la *seule* autorité assez forte, assez sereine, assez impartiale, assez désintéressée, pour commander le respect et la confiance du genre humain. C'est la seule voix qui puisse porter partout des paroles de vérité et de salut, de justice et de cha-

Siège. Sans doute, la souveraineté temporelle du Pape n'est pas d'institution divine; elle n'est pas attachée rigoureusement, comme l'Infaillibilité doctrinale et l'autorité sociale, à la fonction du suprême pontificat. On peut discuter, et dans le meilleur esprit, la *forme* de cette souveraineté temporelle, le territoire sur lequel elle devrait s'exercer, etc. Mais ce qui est indiscutable, ce que les papes ne cessent de réclamer, ce que les derniers événements ont démontré à l'évidence, c'est que le Saint-Siège, pour communiquer librement avec *toutes* les Églises, pour exercer partout et en tout temps son autorité morale et son action sociale, — c'est-à-dire pour exercer dans leur plénitude ses fonctions *essentielles*, — le Saint-Siège doit jouir d'une indépendance absolue à l'égard de toute puissance, de toute nation; et, par conséquent, il doit être reconnu, en droit et en fait, comme un pouvoir souverain, même temporellement. Ceci admis l'on ne saurait contester que le Saint-Siège est seul compétent à déterminer les limites de sa souveraineté temporelle.

rité; c'est la seule voix qui ne parle qu'à propos, la seule qui ne se taise jamais quand il faut parler. Malheur aux peuples qui ne l'entendent point ! Malheur au monde, s'il refuse de l'écouter ! Malédiction sur les sophistes et les tyrans qui s'efforcent de la couvrir ou de l'étouffer !

Sans l'effort constant de l'Esprit de mensonge, qui applique sur tant de lèvres les bâillons de l'orgueil, de la haine ou de la fausse honte, l'humanité tout entière proclamerait aujourd'hui ces vérités essentielles. Sanglante, épuisée, anéantie par la guerre des peuples, menacée par le conflit des classes, guettée par l'anarchie, l'humanité, rendue à sa conscience et à sa raison, crierait qu'elle se meurt faute de certitude dans les croyances, faute d'une direction morale infaillible, faute de hiérarchie dans les fonctions sociales, faute enfin d'*une* autorité supérieure à toutes les autres, seule garantie d'une liberté bien ordonnée; elle confesserait qu'elle se meurt parce qu'elle ne connaît plus la loi de vérité et d'amour, d'amour de Dieu et d'amour des hommes.

Or, cette loi suprême de l'ordre social, unique garantie *permanente* de la paix entre les peuples, de l'accord entre les classes, unique frein de la guerre et des révolutions, unique rempart contre l'anarchie, seule l'Église de Dieu peut la faire connaître aux

hommes, leur en inspirer le respect, leur en commander la pratique; et elle ne possède ce pouvoir que parce qu'elle obéit elle-même à un chef unique et permanent, définiteur infaillible de la loi, indéfectible gardien de la morale.

Et donc, en fixant à jamais le dogme de l'Infaillibilité pontificale, l'Église a consolidé la base de l'autorité sociale du Pape et rendu à l'humanité un inappréciable service. Et cet acte salutaire, l'Église l'a posé au *moment opportun*, à la veille du plus terrible bouleversement social que le monde ait connu depuis l'incarnation du Christ. Voilà ce que les *inopportunistes* les mieux intentionnés n'ont pas prévu, ce que les Pères du Concile, le Pape lui-même, peut-être, n'avaient entrevu qu'obscurément. Qui ne reconnaîtrait là l'œuvre de Dieu, l'opération de l'Esprit par son Église ?

PREUVES HISTORIQUES

Si la faiblesse de notre entendement a besoin de preuves plus humaines, plus vulgaires, pour se justifier de croire à l'institution divine de la papauté, *comme autorité sociale*, et à l'impossibilité d'y suppléer par toute institution humaine, nous n'avons qu'à parcourir du regard l'histoire du monde depuis le jour où l'ignare pêcheur de Galilée vint prendre possession de Rome, capitale du monde, au nom

du Christ et de son Église. A chaque page, les preuves se précipitent, éclatantes de vérité. En ceci, comme en tout ce qui touche au rétablissement de son royaume sur la terre, la miséricorde de Dieu a prodigué les miracles. J'oserais dire que la perte de la foi dans l'institution divine de la Papauté est le châtiment de l'abus d'une surabondance de grâces intellectuelles.

De ces preuves, permettez-moi d'en signaler quelques-unes. Je les ramène à quatre catégories : la constante *durée* de l'autorité sociale du Pape; son inaltérable *action*, indépendante de la valeur et de la force personnelle des hommes qui l'ont exercée; sa *bienfaisance* continue, en dépit des faiblesses, des erreurs de fait, voire des crimes de certains Papes; l'invariable avortement et l'absolue inanité des multiples tentatives humaines faites pour la supplanter.

DURÉE DE LA PAPAUTÉ

Contemplez un moment la scène du monde depuis dix-neuf siècles. Laissez défiler sous vos yeux, comme sur un immense cinéma, la succession des empires, des dynasties, des régimes : les Césars de Rome et de Byzance, l'empire des Califes et des Sultans, le flot des barbares et leurs éphémères parodies de la puissance romaine, CHARLEMAGNE

et ses successeurs, chefs du Saint-Empire germanique, la féodalité seigneuriale, les principautés ecclésiastiques, les opulentes démocraties du moyen âge, les monarchies absolues ou tempérées, le despotisme des Tsars, la tyrannie révolutionnaire, l'éphémère domination napoléonienne. Où sont-ils, hommes, régimes, institutions ? Même de ceux qui, hier encore, dominaient le monde, la trace s'efface déjà. Dans quelques années ils ne seront plus qu'un souvenir historique, comme les pharaons d'Égypte ou les républiques grecques. Et que dire des pontifes de la démocratie contemporaine, de leurs projets de régénération mondiale, de leurs multiples essais de constitution, de leurs vaines tentatives d'édifier une humanité nouvelle ? Ils n'ont pas encore fini de démolir le monde ancien et déjà leur tour de Babel s'écroule, dans la confusion des doctrines et des idées !

Et pourtant, tous ces régimes ont eu leurs croyants, leurs prophètes et leurs thuriféraires, qui leur promettaient une puissance sans bornes et sans fin. La plupart de ces institutions ont rendu de réels services à l'humanité, elles ont mis en valeur un grand nombre d'hommes de premier ordre, de génie même. Et pourtant, elles ont péri. Elles ont péri, parce qu'elles étaient humaines, voulues par Dieu sans doute, mais voulues pour

un temps et un objet particulier. Et elles ont *toutes* péri quand les hommes ont voulu s'en servir contre Dieu, ou en dehors des desseins de Dieu.

Au milieu de ces ruines, sur cette route semée de tombeaux, une institution, une seule, demeure vivante, intacte, agissante et toujours féconde, c'est l'ÉGLISE. Une seule dynastie règne, sans interruption, depuis SAINT PIERRE jusqu'à BENOIT XV, c'est la PAPAUTÉ. Un seul homme ne meurt pas, se succédant de père en fils, dans la filiation du Christ, depuis dix-neuf siècles, exerçant la même fonction, la même autorité, enseignant la même doctrine, définissant et appliquant les mêmes lois, le même code de morale. Cet homme, c'est le PAPE.

Et vous ne croiriez pas que cette institution est divine, que cette dynastie est maintenue par le Tout-Puissant, que cet homme est assisté de Dieu ? Et vous hésiteriez à reconnaître que son autorité sociale, même appliquée aux seuls problèmes humains, est incomparablement plus sûre, plus durable, plus salutaire que toute autre ?

PRODIGIEUSE ACTION DE LA PAPAUTÉ

Vous faut-il une preuve plus convaincante encore ? Considérez l'exercice de cette autorité, voyez comme elle procède à l'encontre de toutes les

règles ordinaires de la dynamique sociale, comme elle agit et se prolonge indépendament de la valeur personnelle de celui qui la détient, de son influence immédiate, des circonstances de temps ou de lieu. Les plus éclatantes victoires sociales de la Papauté ont été remportées souvent par les papes les plus humbles, les plus faibles, parfois après leur mort et par leur mort, toujours sans aucun appareil de force matérielle ou politique.

SAINT PIERRE, ignominieusement crucifié comme son Maître, a vaincu CÉSAR, César-roi et César-dieu, aussi sûrement que SAINT LÉON, armé de sa seule faiblesse, a fait reculer ATTILA. BONIFACE VIII, souffleté par les soudards du roi de France, a vaincu d'avance le gallicanisme, aussi complètement que HILDEBRAND, le fils du charpentier, trahi comme son Maître par un clergé simoniaque et corrompu, a réformé l'Église et terrassé l'Empire, l'Empire orgueilleux et triomphant, plus encore que le monarque agenouillé dans un trop court moment de repentir. PIE VII, prisonnier de NAPOLÉON, a vécu pour donner asile à la mère, aux frères et aux sœurs du tyran en exil. PIE IX, prisonnier de la Révolution, l'a marquée au front du signe fatal de la Bête, aussi sûrement que BENOIT XV, vivant ou mort, aura raison des pro-

phètes de la force brutale et des faux pontifes de la démocratie sans foi ni loi.

Le Pape a vaincu et le Pape vaincra, le Pape a régné et le Pape régnera, parce que sa force et son autorité viennent de Dieu et que Dieu se rit des calculs de la sagesse humaine, des armes de la force humaine.

Le Pape remporte ses victoires dans la faiblesse, dans l'ignominie, dans la mort, comme le Christ a vaincu Satan, le monde et le péché, à l'heure même où il expirait sur la croix, blasphémé par la démocratie, haï par l'aristocratie, moqué par la monarchie, délaissé même par les siens, y compris le premier des papes.

Vous êtes-vous parfois arrêté à cette pensée angoissante : pourquoi Notre-Seigneur a-t-il permis le reniement de SAINT PIERRE ? Pourquoi a-t-il voulu que le premier chef visible de son Église donnât cet effroyable scandale de lâcheté, d'ingratitude, d'apparente apostasie, lui, le disciple d'élection, si bon, si confiant, si plein de foi, d'amour et de courage, avant comme après son unique défaillance ?

Aux raisons d'ordre moral qu'on apporte habituellement — châtiment de la présomption de saint Pierre, nécessaire humiliation, etc., — je me per-

mets d'en ajouter une autre, dans l'ordre de la thèse que je soutiens en ce moment.

N'est-ce pas que Notre-Seigneur a voulu démontrer, d'une manière saisissante, que l'autorité morale du Pape, aussi bien que son infaillibilité doctrinale, ne tient nullement à la sainteté de l'homme, non plus qu'à son intelligence, à son courage, à sa science ?

En tout cas, tout au long de l'histoire de l'Église, le miracle se répète; et l'on assiste à cet étonnant spectacle d'une fonction qui subsiste, d'une autorité morale qui ne baisse jamais, ni en puissance, ni en excellence, en dépit des faiblesses, des crimes même, de ceux qui l'exercent.

FAIBLESSES DES PAPES - MAINTIEN DE LEUR AUTORITÉ

SAINT PIERRE reniant le Christ son maître, par crainte des moqueries ou des violences de la valetaille de CAIPHE, c'est déjà HONORIUS, faible, non devant l'hérésie, mais devant l'hérésiarque; c'est CLÉMENT V, c'est ROBERT DE GENÈVE, serviles instruments du roi de France; c'est ALEXANDRE VI, esclave des pires passions; c'est LÉON X, plus soucieux de remplir Rome des chefs-d'œuvre d'un art trop sensuel, que de raviver dans l'Eglise les sources de la pensée chrétienne et la pratique des

vertus austères, seules capables d'arrêter les rapides progrès du schisme et de l'hérésie; c'est Clément VII, pratiquant les maximes de Machiavel, son compatriote, et jouant au plus fin avec Charles-Quint et François Ier, deux des plus fieffées canailles de ce temps; c'est Clément XIV, sacrifiant la Compagnie de Jésus à la politique de Choiseul, à la haine de Pombal, aux fureurs de Charles III d'Espagne; c'est le pauvre et bon Pie VII, cédant un moment aux exigences tyranniques de Napoléon.

Certes, tous ne furent pas coupables au même degré, ni de fautes aussi lourdes. Plusieurs connurent les larmes fécondes et purifiantes de saint Pierre. Mais ce qui domine tout, le fait historique qui s'impose, le miracle permanent, c'est qu'aucun de ceux-là ni des autres, ni les papes simoniaques, ni les mondains, ni les avares, ni les *népotisants*, aucun, entendez-vous, *aucun* n'a trahi sa mission providentielle, n'a amoindri d'une parcelle sa prérogative doctrinale. Et ce qui est non moins étonnant, aucun n'a fait perdre à la Papauté son autorité sociale, et cette autorité a continué d'être bienfaisante et salutaire.

Du plus scandaleux des papes, par ses mœurs, sa politique et son népotisme, [1] Joseph de Maistre a

[1] Au jugement de la plupart des historiens, et particulièrement du plus autorisé, Pastor.

pu écrire en toute vérité : « Le bullaire d'ALEXANDRE VI est irréprochable ». Et c'est le même pape dont l'autorité fut assez forte pour apaiser les ambitions rivales de l'Espagne et du Portugal, alors les deux plus grandes puissances maritimes et colonisatrices, et faire entre elles un partage du nouveau monde, partage accepté par toutes les autres nations de l'Europe.

SURNATURELLE VITALITÉ DE LA PAPAUTÉ

Mais voici une autre preuve également éclatante de la surnaturelle vitalité de l'institution. De l'aveu unanime des historiens et des philosophes, les dynasties, les régimes, les institutions politiques et sociales croulent ou périssent de langueur par la faiblesse plus encore que par les vices des hommes qui les représentent ou les dirigent. Seule la Papauté a échappé à cette inexorable loi des institutions humaines. Après chaque mauvais pape, après chaque série de papes faibles, — et aux époques de schisme et d'asservissement, il y en eut de longues, — la Papauté s'est relevée plus forte, plus majestueuse, plus *respectable* et plus respectée, et toujours bienfaisante.

Ah ! qu'il avait raison, LÉON XIII, lorsqu'il ouvrait toutes grandes les archives secrètes du Vatican au consciencieux historien des Papes de la

Renaissance[1] — la pire époque peut-être dans l'histoire de l'Église et du monde chrétien — et qu'il lui disait : Puisez à pleines mains, publiez tout ce que vous voudrez : « *l'Église n'a besoin que de la vérité* ».

Ce que je ne comprends pas, ce que je n'ai jamais compris, c'est que la révélation des misères de l'Église, des fautes de ses chefs, de la décadence de ses ordres religieux, de la corruption du clergé de telle époque ou de tel pays, puisse ébranler la foi de ses enfants, si cette foi s'appuie véritablement sur Dieu et qu'elle s'éclaire d'une saine étude du dogme et de l'histoire. Bien au contraire, cette constatation devrait apporter au croyant d'invincibles motifs de foi, à l'incroyant de sérieux motifs de réflexion.

La preuve éclatante de l'institution divine de l'Église et de la surnaturelle inspiration de la Papauté — je ne dis pas la preuve philosophique, mais la preuve palpable, accessible à tous, — c'est précisément cette survivance, cette éternelle jeunesse, cette inviolable intégrité de la doctrine, cette continuité dans la fonction sociale, en dépit des fautes et des faiblesses des hommes.

Le miracle, ce n'est pas que l'Église ait traversé victorieusement l'ère des persécutions, ce n'est pas

[1] Louis Pastor.

que les grands papes, les saints papes, aient vaincu les despotes et tenu tête aux foules en furie; c'est que l'Église est sortie vivante et pure des cloaques de la corruption, c'est que la Papauté n'a pas sombré dans l'abîme de la simonie et de la servitude complaisante, c'est que les papes prévaricateurs ou courtisans n'ont jamais pu entamer la prérogative doctrinale du Saint-Siège, ni amoindrir son autorité sociale, ni faire en sorte que le monde puisse s'en passer.

LES PAPES AU TRIBUNAL DE L'HISTOIRE

Au reste, il ne faut pas exagérer les fautes des papes. Les papes, je le répète, n'ont droit qu'à la vérité; mais ils ont droit à toute la vérité. Et la vérité historique leur rend dans l'ensemble un éclatant témoignage. Qu'on lise et qu'on relise l'histoire, l'histoire générale et l'histoire particulière, je ne dirai pas avec les yeux de la foi, mais simplement avec une vue saine et normale;[1] que l'on compare la vie et les œuvres purement sociales et politiques des deux cent soixante et quelques papes qui se sont succédé depuis SAINT PIERRE jusqu'à BENOIT XV à l'histoire de n'importe quelle dynastie royale, de n'importe quel régime politique, dans

[1] « Les myopes », dit avec raison JOSEPH DE MAISTRE, « ne doivent pas lire l'histoire : *ils n'y comprennent rien.* »

tous les temps et tous les pays; — et l'on restera frappé d'un contraste écrasant, tout à l'avantage des papes.

Nulle part, à aucune époque, dans aucune succession d'hommes constitués en autorité, — et ici, la plus absolue des autorités, puisqu'elle se réclame directement de Dieu — on ne trouvera, à la fois et successivement, tant de sainteté, tant de lumières, tant de vertus surnaturelles et humaines, tant de sagesse, de prudence, de force et de charité.

Les papes les plus discutables ont fait moins de mal que les hommes d'État d'égale moralité, à la même époque; les bons ont fait incomparablement plus de bien. Et surtout, la Papauté, dans l'ensemble de son action sociale et politique, a *constamment* agi pour le bien de l'humanité. C'est là, à mon avis, une troisième preuve de son institution divine. Il semble que la prérogative de l'infaillibilité doctrinale déteint sur l'action sociale des Papes.

BIENFAISANCE DE L'ACTION SOCIALE DES PAPES — CONVERSION DE L'EMPIRE ROMAIN

Ce qui s'impose à toute intelligence, à toute bonne foi, c'est que les services rendus par les papes à l'humanité sont incalculables par le nombre, la variété, l'ampleur, la bienfaisance et la portée

oujours féconde. De ces services sociaux, permettez-moi de signaler, je ne dirai pas les plus marquants — on s'y perd, tant le nombre et l'éclat sont immenses — mais ceux qui dominent l'histoire, qui ont donné à la chrétienté, et par elle au genre humain, les grandes directives sociales.

C'est d'abord la réorganisation de l'Empire romain, c'est-à-dire du monde ancien. Je ne parle pas ici de la conversion des âmes, ni de la transformation des esprits et des mœurs, ni même de l'influence progressive exercée sur l'ordre social par l'action individuelle ou collective des chrétiens. Je me borne à signaler l'influence personnelle des papes sur le gouvernement et les lois de l'Empire, sur les coutumes et les traditions.

Cette autorité sociale des papes commence à s'affirmer après la conversion de Constantin. De ce jour les papes deviennent les conseillers des empereurs, parfois leurs défenseurs, souvent les victimes de leur despotisme et les censeurs de leurs crimes. En un mot, l'autorité morale de la Papauté se superpose à l'autorité politique de l'Empire et la contre-balance. Tout au long de l'exercice de cette auguste fonction, la Papauté ajoute quelque chose au patrimoine social de l'humanité : elle fortifie et contient le pouvoir civil, elle étend et coordonne le champ des légitimes libertés, elle

libère et éclaire la conscience des peuples. Et, fait remarquable, cette succession de victoires sociales, gagnées au profit de l'humanité, la Papauté la poursuit en dépit de tous les obstacles internes et externes, en dépit des hérésies, des persécutions renouvelées, du mauvais vouloir presque constant des empereurs, de la veulerie des peuples, en dépit même de la faiblesse de plusieurs papes, de la trahison d'une multitude d'évêques, courtisans de l'Empire ou passés à l'arianisme.

C'est au milieu de ces luttes et de ces contradictions que la Papauté obtient peu à peu, sans révolution violente, la suppression de l'esclavage, l'adoucissement des lois de la guerre, le relèvement social de la femme, et la *canonisation* graduelle du droit romain, monument de la sagesse humaine, si l'on veut, mais tout imprégné de la dureté des mœurs antiques, du mépris patricien pour la femme, pour le pauvre, pour le faible, pour l'esclave.

RÉFECTION DE LA CHRÉTIENTÉ

Mais le chef-d'œuvre social de la Papauté, c'est la reconstruction de l'Europe et de la chrétienté après la chute de l'Empire romain.

Le moment vint où Dieu jugea que cette puissance, la plus étendue, la plus complète, la plus effective que le génie politique de l'homme ait

jamais édifiée, avait fait son temps. L'Empire, même christianisé, tombait en pourriture. A peine affranchi des hontes de l'idolâtrie, il s'était replongé dans les ténèbres de l'hérésie et le cloaque du paganisme moral. Il avait cessé d'être un foyer d'expansion de la vérité; il était devenu le scandale des Gentils, figés dans leurs superstitions par le spectacle des dégradations romaines.

Pour le châtier et l'anéantir, Dieu se servit des Barbares, de ces peuples que les empereurs de Rome et de Byzance ne voulaient plus, ne pouvaient plus convertir au Christ — renié par eux dans leur foi ou dans leurs mœurs — et qu'ils prétendaient tout de même soumettre à leur puissance de chair.

La chute de l'Empire parut, un moment, — un moment qui dura plus de deux siècles — comme la fin du monde civilisé. Les esprits les plus clairvoyants, les cœurs les plus fermes, tel SAINT AMBROISE, se demandaient avec anxiété ce qui remplacerait l'ordre ancien. Ils ne doutaient pas des promesses du Christ et de la survivance de l'Église comme puissance spirituelle; mais il leur paraissait impossible qu'un nouvel ordre social chrétien pût sortir des ruines amoncelées par ces hordes sauvages, vouées au paganisme le plus rudimentaire, ou déjà acquises à l'arianisme.

Un grand nombre d'évêques, attachés au service de l'Empire, avaient laissé entamer en eux cette noble indépendance des premiers apôtres, des prêtres martyrs et confesseurs, qui avaient fait la gloire et la force de l'Église au temps des persécutions. Aux yeux des nouveaux maîtres, comme à ceux des peuples conquis, ils faisaient partie de l'ordre social déchu et perdaient en autorité morale ce qu'ils avaient précédemment gagné en considération mondaine. [1]

C'est alors que la force reconstructive et bienfaisante de la Papauté apparaît d'autant plus féconde qu'elle est plus dépourvue de ses auxiliaires naturels.

C'est la Papauté, la Papauté seule, qui a rétabli l'ordre dans le chaos de la barbarie européenne. Recueillant parmi les débris de la civilisation romaine ce qui valait d'être conservé, les éléments vraiment supérieurs de l'ordre social antique, elle sut les unir en un merveilleux faisceau aux forces brutales mais pleines de sève qu'apportaient les Barbares. Elle cimenta, féconda et spiritualisa

[1] Dans ses instructions à son disciple BARONIUS, historien de l'Église, SAINT PHILIPPE DE NÉRI disait : « Lorsque vous serez arrivé à la conversion des princes, vous viserez à bien établir cette triste vérité, que l'*Église perdit peu à peu en sainteté ce qu'elle gagnait en puissance et en richesses.* » (*Petits Bollandistes*, de Mgr GUÉRIN, septième édition (1878), vol. VI, page 226.)

la nouvelle alliance en la subordonnant aux lois du Christ, à l'esprit de Dieu. De ce mariage, humainement forcé, mais voulu par Dieu, béni par l'Église et gardé par la Papauté, naquit le nouvel ordre social qui a mis l'Europe chrétienne à la tête du monde.

« L'autorité des Papes », a dit avec raison JOSEPH DE MAISTRE, « fut pendant plusieurs « siècles la véritable force constituante en Europe. « C'est elle qui *a fait la monarchie européenne*, « merveille d'un ordre surnaturel qu'on admire « froidement comme le soleil, parce qu'on le voit « tous les jours. »

Que l'on me permette ici une courte digression. Si, par l'abdication morale des rois et l'aveugle passion des peuples, la monarchie doit disparaître pour faire place à l'universelle démocratie, « l'héroïne sauvage » devra se faire baptiser, [1] sous peine de n'enfanter que des monstres. Seule la Papauté pourra ordonner la démocratie et la rendre viable, comme seule la Papauté a pu ordonner la monarchie et la faire vivre, tant qu'elle a voulu vivre selon les lois du Christ.

Ce chef-d'œuvre, les Papes ne l'ont pas fait en un jour, ni par l'application soudaine et roide d'une

[1] Mot du P. VENTURA, dans l'oraison funèbre d'O'CONNELL.

théorie politique. Il faut toute la suffisance orgueilleuse des « papes laïques » de notre temps pour croire qu'on peut refaire l'humanité en un tour de main et régler en *quatorze points* le sort du monde. Vicaires de Dieu, dépositaires d'une puissance qui ne meurt pas, les Papes n'ont pas plus que Dieu brusqué les hommes et les événements. Ils savent que la patience est un élément de force. A ceux qui s'étonnent parfois des lenteurs du Saint-Siège à décider toutes choses, il suffit de rappeler que l'Église a le temps, comme Dieu a l'éternité.

D'ailleurs, hommes comme les autres, en tout ce qui ne touche pas à leur prérogative essentielle, les Papes sont entre les mains de Dieu qui les fait agir à sa guise. Dans ce grand œuvre de la réfection sociale de la chrétienté, ils ont souvent marché à tâtons, tantôt menant les événements, tantôt menés par eux, mais toujours s'orientant vers le même but : refaire la société selon le plan divin.

LÉON III ET CHARLEMAGNE — LE SAINT-EMPIRE

Un moment, la Papauté semble avoir voulu restaurer, sans ses vices et ses abus fonciers, l'Empire universel. Elle fit et tint dans sa main le plus grand empereur de tous les temps, CHARLEMAGNE.

Il n'est pas dans l'histoire du monde une heure plus glorieuse, plus chargée d'espérances fécondes

et grandioses — espoirs d'unité, de force, de grandeur, et aussi de paix, de liberté et d'épanouissement, — que ce jour de Noël de l'an 800, où le pape Léon III ceignit du diadème impérial le front de Charles le Grand. Vainqueur des Lombards, des Sarrasins et des Saxons, libérateur de l'Église et de l'Europe, restaurateur de l'ordre et des lois, protecteur des arts, des lettres et des sciences, impartial justicier, redoutable aux puissants et miséricordieux aux faibles, Charles était venu à Rome apaiser un tumulte. Il priait à genoux sur la tombe du premier des papes, de l'obscur pêcheur d'âmes assassiné par le tout-puissant César des Romains dans un coin de son jardin. C'est dans cette humble posture que le pape le surprit et le releva empereur, aux acclamations de la ville et du monde.

Cette couronne, emblème de la suprême souveraineté temporelle, Charles ne l'avait pas réclamée. Léon ne l'avait pas promise. Le roi des Francs avait libéré la Papauté parce qu'il la savait nécessaire à l'ordre et à la liberté du monde; il n'avait pas demandé au Pape un salaire qui eût rabaissé la grandeur de son geste. Le Pape reconstituait l'Empire parce qu'il le croyait utile à la paix de l'Église et au bonheur des peuples; il ne sacrifiait à l'Empereur aucun des droits de l'Église, aucune

des prérogatives de la Papauté. Ce n'était pas un compromis imposé à l'Eglise par le malheur des temps; c'était le libre accord de deux autorités souveraines, indépendantes dans leur sphère respective, mais dont l'une, purement temporelle, reconnaissait à l'autre la suprématie inhérente à son caractère surnaturel.

Ce n'était plus, comme aux jours de Constantin, la régénération partielle d'un vieil empire, païen dans son origine, ses lois, ses traditions. C'était la création d'un empire nouveau, chrétien dès sa naissance, n'empruntant à l'antiquité païenne que des fragments déjà purifiés par une canonisation séculaire. Toute l'ordonnance politique et sociale du nouvel empire était chrétienne de droit et de fait.

La conscience des peuples ratifia avec joie le geste créateur du Pape. Les deux grandes puissances étrangères à l'Église semblèrent y acquiescer. Déjà l'impératrice d'Orient avait sollicité pour son fils l'alliance d'une fille du puissant roi des Francs. Le calife de Bagdad lui fit offrir les clefs du Saint-Sépulcre et la suzeraineté de la Terre-Sainte. Un moment, l'on put croire que le César catholique tiendrait dans sa main le sceptre du monde.

Le rêve était-il trop grand ? Ou plutôt, ne s'écartait-il pas du plan ordinaire de la Providence ? Depuis la dispersion des peuples, Dieu semble vouloir que le monde se développe par un juste équilibre des nations et une féconde émulation des divers types de société, avec leur tempérament propre, leur génie particulier, leur langue, leur culture.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de SAINT LÉON III et l'empire de CHARLEMAGNE finirent avec eux. Sans doute, le Saint-Empire germanique en prolongea, durant plusieurs siècles, la fonction de plus en plus réduite, de moins en moins bienfaisante. Dès avant le partage de Verdun, il paraissait destiné à n'être que l'une des puissances de l'Europe, avec une sorte de suprématie honorifique. Sous OTHON LEGRAND, sous SAINT HENRI, il connut de beaux jours et rendit de précieux services à l'Église, à l'Europe et à la civilisation. Mais il ne tarda pas, aux mains des despotes et des tyranneaux débauchés dont HENRI IV et FRÉDÉRIC II sont restés les types les plus marqués, à devenir un danger pour l'Église et pour la chrétienté.

Les papes soutinrent la lutte. Ils *usèrent* pai leur patience, plus encore qu'ils ne vainquirent par leur courage, les empereurs d'Allemagne comme ils avaient usé les empereurs de Rome et de Byzance.

Ils délivrèrent l'Église et l'Europe de cette nouvelle tyrannie et s'appliquèrent sans relâche à refaire l'assiette sociale et politique de la chrétienté en favorisant le développement de plusieurs états chrétiens, à peu près d'égale force, maintenus dans un juste équilibre et dans les bornes de la charité internationale par l'exercice pondérateur de l'autorité du Saint-Siège.

LA PAPAUTÉ ET L'ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN

Les Papes, on ne saurait trop le redire à l'heure actuelle, sont les initiateurs de la seule société des nations qui ait jamais duré, les créateurs du seul Droit international qui ait reçu une application pratique, prolongée et bienfaisante. Pourquoi ? Parce que cette société était chrétienne, parce que ce droit s'inspirait de la morale chrétienne, parce que les nations associées et leurs chefs reconnaissaient l'autorité suprême d'un arbitre qui, n'ambitionnant ni les empires, ni les colonies, ni la prépondérance militaire et économique, les départageait en toute sérénité, au nom de Dieu.

Cette action bienfaisante se fit sentir jusqu'aux pires époques, et sous les papes les plus discutables. J'ai parlé de l'arbitrage d'ALEXANDRE VI entre les Espagnols et les Portugais, en Amérique. L'attitude de LÉON X et de CLÉMENT VII à l'égard de la

France et de l'Espagne est encore plus significative. On est loin, certes, des jours de SAINT GRÉGOIRE VII, d'INNOCENT III et même de BONIFACE VIII. LÉON X est un dilettante, CLÉMENT VII un politique sans dignité. De multiples raisons, les unes bonnes, les autres mauvaises, les inclinent vers CHARLES-QUINT. Ni comme souverains, ni comme pontifes, ils n'ont à se louer des procédés des rois de France, en particulier de FRANÇOIS Ier, allié de Venise, du Sultan et des protestants d'Allemagne. Et cependant, dès qu'ils voient la puissance impériale menacer l'équilibre de l'Europe et la liberté de l'Église, ils n'hésitent pas à favoriser les résistances de FRANÇOIS Ier. Ils sauvent l'Europe de l'universelle monarchie austro-espagnole.

Ce n'est pas seulement dans l'ordre des relations internationales que les Papes ont refait l'Europe et la chrétienté; c'est aussi dans l'organisation intérieure de chaque nation.

Défenseurs naturels de l'ordre ecclésiastique, conseillers des rois, protecteurs des peuples, leur intervention bienfaisante et opportune parvint à établir dans chaque pays, graduellement, sans secousse grave, sans violence, un juste équilibre entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil, entre le roi, les évêques, les grands feudataires,

l'aristocratie terrienne, les communes et la masse du peuple.

C'est par là surtout, c'est par ce lent mais solide ajustement de toutes les cellules de l'organisme social que l'action de la Papauté apparaît féconde, salutaire et durable. Que d'institutions dues à l'initiative des papes ont résisté aux révolutions politiques, durent encore, serviront peut-être à la reconstruction de l'avenir ! Et pourtant l'humanité qui en a profité et s'y raccroche aujourd'hui avec le désespoir du naufragé cramponné à l'épave, l'humanité orgueilleuse et ingrate oublie d'en faire hommage aux papes qui lui ont ménagé ces planches de salut et porte son imbécile reconnaissance aux mauvais pilotes et à l'équipage révolté, à ceux-là mêmes qui l'ont précipitée dans l'abîme !

CE QUE LES PAPES N'ONT PAS EMPÊCHÉ

Dans cette œuvre magnifique de la réfection du monde par la Papauté, il y eut sans doute bien des lacunes. Mais que de fautes reprochées aux papes et dont les véritables causes furent l'orgueil des rois et l'aveuglement des peuples ! Ceux qui se plaisent à dénombrer les guerres que les papes n'ont pas empêchées, les crimes qu'ils ont laissé commettre, les abus qu'ils n'ont pas déracinés, s'arrêtent rarement à se poser cette question :

Qu'en eût-il été, si la Papauté n'avait pas existé, si les papes étaient restés dans leur palais, si leurs nonces n'avaient pas parcouru l'Europe, si les évêques n'étaient jamais sortis des évêchés, ni les prêtres des sacristies, selon la règle que les États laïques tracent aujourd'hui aux hommes d'Église ? Il serait arrivé, huit ou dix siècles plus tôt, ce qui est en voie de se consommer : « le suicide de l'Europe chrétienne », selon la juste parole de Benoit XV. Ou plutôt l'Europe chrétienne n'aurait pas existé, elle serait tombée au niveau où la chute de l'Empire romain a laissé l'Afrique.

Qu'on s'arrête à cette pensée : la dernière grande guerre, dont assurément personne ne songe à tenir la Papauté responsable, a coûté plus de sang, a produit plus de ravages en cinq ans, que toutes les guerres que les papes n'ont pu empêcher en cinq siècles.

Qu'on s'arrête aussi à cette autre réflexion : les abus et les violences que les papes, arbitres sociaux, n'ont pu empêcher, se sont produits alors que la Papauté reconstruisait la société à l'aide des matériaux informes que la chute de l'Empire romain laissait à sa disposition; les désastres de notre époque se produisent avant que la puissance laïque n'ait encore réussi à démolir l'ordre édifié par la Papauté.

« ABUS D'AUTORITÉ » — LES CROISADES

Mais ce n'est pas le péché d'abstention qu'on a généralement reproché aux Papes; c'est plutôt le contraire, les nombreux « abus d'autorité », soit dans les affaires internationales, soit dans les affaires intérieures des nations. Ici encore, interrogeons l'histoire, l'histoire impartiale.

Dans l'ordre international, les interventions des papes eurent pour objet la paix, le bon ordre ou l'apaisement des conflits — sauf une, celle qui détermina les Croisades. Assurément, personne ne contestera, chrétien ou libre-penseur, que les Croisades furent une entreprise éminemment civilisatrice, qu'elles sauvèrent l'Europe de l'abrutissement islamique. Aucun esprit sérieux ne prétendra que, sans l'autorité morale de la Papauté, les Croisades auraient pu se faire. Si elles n'ont que partiellement réussi, si l'Europe a gardé au flanc le chancre de l'islamisme dont elle mourra peut-être, c'est parce que les princes chrétiens avaient commencé à rejeter l'autorité morale et sociale du Pape et à se préoccuper de l'agrandissement de leurs États plus que du salut de la civilisation.

Si j'en avais le temps et la compétence, je voudrais vous présenter ce que j'appelle l'aspect *social* des Croisades, trop négligé des historiens. Il serait

intéressant de rechercher à quel point ce contact prolongé des chefs et des armées confédérées de l'Europe rapprochèrent et complétèrent les institutions de chaque pays, à quel degré ces longues absences des rois et des grands feudataires favorisèrent l'accession des classes moyennes aux fonctions administratives. Mais cela nous entraînerait trop loin de l'action immédiate de la Papauté.

L'INQUISITION — EXCOMMUNICATION DES PRINCES

Dans la politique intérieure des États, les multiples interventions des papes, leurs prétendus abus d'autorité, peuvent se ramener à trois catégories : répression des hérésies, excommunication des princes, arbitrage entre les rois et les peuples.

La répression des schismes et des hérésies, on l'admet généralement, relevait de la prérogative doctrinale et du magistère suprême des Papes. Quant aux répressions à main armée, telle la croisade contre les Albigeois, ou aux sanctions pénales, comme celles des tribunaux de l'Inquisition, on oublie généralement deux faits patents et constants.

Premièrement, tout le droit public et privé des États chrétiens reposait sur le principe de l'unité de foi. L'hérésie était donc, au premier chef, une révolution politique; les hérétiques étaient des rebelles, contempteurs de la loi et de l'autorité.

Toutes les hérésies, au moyen âge, ont été précédées ou accompagnées de révoltes, voire de guerres civiles; elles menaçaient l'ordre public. La croisade contre les Albigeois était pour le moins aussi justifiable, dans l'ordre purement civil, que, de nos jours, en Amérique, la lutte des États du Nord contre la tentative de sécession des États du Sud; et elle a coûté beaucoup moins de sang. Les Juifs d'Espagne étaient généralement les alliés secrets ou déclarés des Maures. L'Inquisition espagnole — qu'il faut bien se garder de confondre avec les tribunaux du Saint-Office établis par l'Église — était, avant tout, un tribunal de salut public. Ses abus, fort exagérés, sont minimes comparés aux services immenses qu'elle a rendus. Elle a sauvé l'Espagne de la conquête étrangère, de la guerre civile et de l'anarchie, qui ont ravagé tour à tour l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Angleterre.

Mais ce qu'on a trop souvent oublié, c'est qu'en poursuivant son œuvre nécessaire de répression des hérésies, la Papauté a *constamment* donné l'ordre et l'exemple de la mansuétude envers les pécheurs, dans toute la mesure compatible avec la justice. Si les évêques, dont un grand nombre étaient en même temps princes temporels, ont parfois oublié la maxime : *il faut haïr le péché, non le pécheur*, les papes ne l'ont jamais oubliée. Ils sont intervenus

dans les affaires des nations pour protéger la personne et les biens des hérétiques aussi souvent que pour sévir contre l'hérésie. Ils ont été les protecteurs constants des Juifs contre les fureurs des rois et des peuples. Ils ont eu maintes disputes avec les rois d'Espagne pour faire suspendre ou adoucir les arrêts des tribunaux d'inquisition.

Passons à une autre catégorie d'*abus* d'autorité : les excommunications. La plupart des sentences fulminées contre les souverains ont eu pour objet de faire rentrer dans l'ordre les rois adultères ou concubinaires, les princes violateurs des lois fondamentales de l'ordre social. Il est étrange que les précurseurs de la démocratie aient songé à faire aux papes un crime de ces « abus », moins violents que les guillotinades, les assassinats et les dépositions en usage de nos jours. Par ces coups salutaires, les chefs de l'Église ont forgé l'ordre social chrétien. Ils ont posé une efficace sanction à leurs efforts pour faire respecter les lois du mariage, pour assurer la protection de la femme. Que serait-il advenu des mœurs si les papes avaient toléré de tels scandales donnés par des rois qui tenaient d'eux sinon la couronne, du moins l'autorité morale ? Comment se serait maintenue la confiance des peuples dans la majesté des lois chrétiennes et l'impartiale justice du législateur suprême ?

Dans l'ordre purement politique, on ne voit guère les papes intervenir que pour défendre l'Église et les peuples contre le despotisme des rois, et alors les légistes, les docteurs, les évêques courtisans, les traitent de contempteurs des couronnes; ou pour protéger les rois contre la fureur des foules, et les démagogues, les flatteurs de populace, les révolutionnaires de tout poil, les dénoncent comme complices des tyrans !

BÊTISE DES ENNEMIS DE LA PAPAUTÉ

En vérité, quand on passe en revue toutes ces critiques et ces attaques contre les Papes, quand on s'efforce de trouver quelques paroles de raison dans ces clameurs incessantes et sauvages contre la Papauté, la puissance la plus douce que le monde ait connue, contre cette main toujours bénissante même lorsqu'elle frappe, contre cette autorité auguste et bienfaisante qui n'a cessé d'agir pour le bonheur des hommes, contre cette paternité universelle et toujours féconde, qui ne se lasse d'instruire et d'éclairer, de panser et de guérir, contre cette bonté qui se prodigue, contre cette patience que les coups et les outrages ne peuvent épuiser, on est tenté de s'écrier : Mon Dieu ! que vos ennemis, que les ennemis de l'Église et du Pape sont bêtes !

Oui, bêtes, bêtes jusqu'à la démence, bêtes jusqu'au délire, bêtes jusqu'au suicide; car c'est la bêtise de la haine. C'est la bêtise de CAIPHE, criant : « Il faut que cet homme périsse ! » C'est la bêtise des Juifs vociférant : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! Crucifie-le et rends-nous Barabbas ! »

Oui, c'est cela, c'est bien cela. Pas de Pape, mais Barabbas - Néron ! Pas de Pape, mais Barabbas - Empereur ! Pas de Pape, mais Barabbas - Roi ! Pas de Pape, mais Barabbas - Parlement ! Pas de Pape, mais Barabbas - Démocratie ! Pas de Pape, mais Barabbas - Armée ! Pas de Pape, mais Barabbas - Diplomatie ! Pas de Pape, mais Barabbas - Guerre ! Pas de Pape, mais Barabbas – bourreau de l'humanité !

Haines des peuples, haines des classes, tuerie, dégradation, avilissement, suicide, tout, tout, plutôt que le règne du Christ et l'autorité du Pape !

LEUR PREMIÈRE VICTOIRE

Les ennemis de la Papauté, courtisans de rois et flatteurs de foules, remportèrent leur première victoire décisive, il y a tout juste quatre siècles, par la consommation de l'hérésie luthérienne,

bientôt suivie du schisme anglais et de la rupture de l'unité catholique.[1]

De cette déchéance, je ne veux envisager ici que les conséquences politiques et sociales.

En promulguant le dogme antisocial du libre examen, la nouvelle théologie sapait non seulement toute base de foi et de morale, mais également toute autorité sociale, et ouvrait la porte à toutes les anarchies.

En posant l'absurde principe *cujus regio ejus religio*, le nouveau Droit public enlevait au Pape, chef spirituel de l'Église, la direction des consciences, la maîtrise des croyances, du culte et des fonctions ecclésiastiques, pour les remettre aux chefs temporels des États : c'était le retour au suprême pontificat des empereurs romains ou au califat de Mahomet, c'est-à-dire à la plus odieuse tyrannie morale qui ait jamais pesé sur la conscience des peuples. Ce système, joint à la pratique du libre examen, devait fatalement conduire à

[1] La bulle *Exsurge Domine*, qui condamne la doctrine et les écrits de LUTHER, fut promulguée le 15 juin 1520. Les premières manifestations hérétiques de LUTHER et de ZWINGLE remontent à 1516. Le schisme d'HENRI VIII, conçu dans le lit adultère d'ANNE DE BOLEYN, était consommé dès 1535, bien que l'excommunication du roi-pourceau ne fût prononcée qu'en 1538. La Confession d'Augsbourg date de 1535; mais, dès 1529, les rois scandinaves proscrivaient le catholicisme. En 1540, CALVIN, après un bref exil, rentrait en maître à Genève. Enfin, en 1555, *moins de quarante ans après les premières prédications de Luther*, la Paix d'Augsbourg reconnaissait à l'hérésie droit de cité dans l'ordre social de l'Europe.

l'effritement de toute religion dans les pays séparés de la communion du Saint-Siège.

Enfin, en faisant disparaître de la foi des peuples hérétiques la croyance dans la prérogative doctrinale du Pape, fondement de son autorité sociale, la nouvelle politique ramenait le monde à l'âge de fer, où la Force prime et crée le Droit.

RETOUR AU PAGANISME

Du jour où un certain nombre de nations chrétiennes cessèrent de reconnaître le magistère suprême du Vicaire du Christ, les nations restées fidèles ne pouvaient plus recourir efficacement à l'autorité du Pape pour arbitrer les conflits internationaux. Que vaut l'arrêt du plus éclairé des juges, lorsque l'une des parties échappe à la juridiction du tribunal ? Dès le moment de la rupture de l'unité catholique, la politique internationale rompit tout lien avec l'ordre moral établi par le christianisme et se confina dans le domaine des faits, des appétits, des ambitions, des rivalités. Sous l'hypocrite phraséologie empruntée, pour un temps, à une religion qu'il ne reconnaît plus, puis à de creuses formules philanthropiques que démentent toutes ses inefficaces sanctions, le Droit international est retombé, depuis quatre siècles, dans le cloaque de la matière, du mensonge et du vol

déguisé. Par une conséquence logique, la politique intérieure des États, de plus en plus séparés de l'Église, même les plus catholiques, a pris la même route descendante. L'athéisme officiel de la France contemporaine est contenu en germe dans la Paix d'Augsbourg, tout autant que la guerre païenne de 1914, les traités païens de 1919 et la Ligue païenne des Nations, si péniblement enfantée par la sagesse païenne des hommes d'État contemporains.

Dans cette effroyable déchéance sociale, qu'on a eu l'audace de qualifier des titres mensongers de « progrès moderne », d'« affranchissement des peuples », de « conquête des libertés », les nations catholiques portent leur lourde part de responsabilité. Ce fut, comme on l'a si justement dit de la dernière guerre, un « crime coopératif ».

Sans doute, les Allemands du Nord furent les premiers fauteurs de l'hérésie, ou du moins les premiers à l'étendre de la conscience individuelle à l'ordre politique et social. Sans doute, les Anglais, plus pénétrés bientôt que les Allemands du poison dont le monde se meurt aujourd'hui, en furent les plus actifs propagateurs, les plus insidieux, les plus persévérants. C'est eux qui l'injectent encore sans relâche dans les veines de

ous les peuples. Les Anglais trafiquent du protestantisme et de la révolution, comme de l'opium.

Mais que de complices les uns et les autres ont trouvés et trouvent encore dans les nations catholiques, sur les plus hauts sommets de la société : rois, ministres, diplomates, philosophes, savants, orateurs, écrivains, chefs d'école !

COMPLICITÉ DES NATIONS CATHOLIQUES

Au moment même où l'hérésie lève sa tête menaçante, où elle ébranle les trônes, déchaîne la guerre civile et menace tout l'ordre social, que font les nations catholiques ?

Venise, puissante encore par sa flotte et ses richesses, mais jalouse à la fois du Pape et de l'Empereur, Venise fait alliance avec le Grand Turc et entrave les inlassables efforts du Saint-Siège pour rallier les nations chrétiennes autour de la Croix contre le Croissant.

L'Espagne profite des embarras de la Papauté pour agrandir ses possessions en Italie. Elle laisse même, un moment, ses hordes de mercenaires luthériens, sous le commandement d'un Français deux fois traître, le connétable de BOURBON, saccager la capitale du monde chrétien et renouveler les exploits des Goths.

Et la France, la France qui, tout au long des luttes du Sacerdoce et de l'Empire, avait prêté son bras au Saint-Siège, mérité glorieusement son titre de fille aînée de l'Église et gagné dans l'esprit de tous les peuples un juste renom de probité, de droiture et de générosité, la France suit obstinément la courbe fatale de la politique inaugurée par PHILIPPE LE BEL. A l'intérieur, tout en résistant à l'officielle intronisation de l'hérésie,[1] elle permet à ses légistes et à ses évêques courtisans d'amoindrir l'autorité du Saint-Siège; elle laisse ses rois humilier le Pape; elle côtoie comme à plaisir le schisme et l'hérésie. A l'extérieur, avec FRANÇOIS IER, le « roi-chevalier », — et l'une des plus authentiques fripouilles qui aient jamais porté la couronne — elle inaugure cette politique de duplicité morale et verbale qui la conduira un jour au bord du tombeau et, pis encore, dans les bas-fonds de l'ignominie. Elle poursuit sans relâche le maintien de la puissance islamique et l'agrandissement des nations protestantes. Cette politique, explicable peut-être à l'heure où la monarchie austro-espagnole, avec CHARLES-QUINT, menaçait l'indépendance et l'unité de la France, la monarchie française la maintient encore quand l'Empire

[1] Parfois même avec cruauté; à preuve, la Saint-Barthélemy et les Dragonnades.

n'existe plus que de nom, quand l'Espagne est désarmée, quand la Prusse, forte des complaisances françaises, entreprend avec succès de déplacer à son profit l'axe de la politique continentale, quand la puissance anglaise encercle déjà l'Europe et le monde. Cette politique antichrétienne et antinationale, ce n'est pas seulement celle des derniers Valois, pourris de vices ; c'est celle des rois les plus glorieux de la France moderne, du plus grand peut-être de ses hommes d'État, c'est la politique d'Henri IV et et de Louis XIV, de Richelieu et de Mazarin. Elle trouve son expression la plus frappante dans le contraste entre les complaisances presque serviles de Louis XIV pour Cromwell, meurtrier de son oncle par alliance, précurseur de tous les assassins *politiques* de la monarchie, et ses rigueurs insolentes envers les papes Alexandre VII et Innocent XI.

GUERRE DE TRENTE ANS ; PAIX DE WESTPHALIE

Qu'a valu à la France et au monde la nouvelle politique, la politique *affranchie* de l'autorité des Papes ?

Son premier fruit a été la guerre de Trente Ans, plus désastreuse à certains égards que la dernière guerre européenne ; sa première expression diplomatique, la Paix de Westphalie, digne prodrome

des « accords » mensongers conclus à Versailles l'an dernier.

« Les traités de Westphalie », au dire de certains docteurs de la Science laïque, « ont réglé le droit public européen jusqu'à la Révolution française [1] ». Il serait plus juste de dire qu'ils ont déterminé les *situations de fait*, jusqu'à la Révolution. L'esprit qui a inspiré ce chef-d'œuvre de la politique moderne n'a pas disparu dans la tourmente révolutionnaire. Il est plus vivant que jamais, il anime tous les gouvernements, toutes les nations l'acceptent ou le subissent : c'est l'esprit *laïque*, c'est la politique qui fait abstraction de Dieu dans les affaires du monde, qui met l'Église et le Pape en dehors du concert des nations. Suivons-en la trace dans l'histoire; relevons les jalons principaux dont elle a marqué la route du « progrès moderne ».

En droit et en fait, qu'ont stipulé et obtenu les pacificateurs de l'Europe, en 1648 ? A quels résultats ont abouti leurs manœuvres ?

En fait, à la reconnaissance de l'islamisme, à l'abaissement des nations catholiques, à l'agrandissement des puissances hérétiques.

Reconnaissance de l'islamisme :— c'est-à-dire l'abandon définitif de la politique des Croisades, le maintien de la puissance ottomane en Europe, la

[1] LAVISSE ET RAMBAUD, *Histoire générale*, t.v, page 579.

création en germe du problème balkanique, ce foyer incandescent d'où tant de guerres sont sorties, y compris la dernière, ou plutôt la plus récente.

Abaissement des nations catholiques : — l'Autriche humiliée au profit des Protestants du Nord, puis l'Espagne succombant bientôt sous les coups alternatifs de la France et de l'Angleterre; la France elle-même, victorieuse, il est vrai, de l'Autriche et de l'Espagne, mais à quel prix ? Au prix de la menace prussienne, son œuvre, son crime et son châtiment, gage futur de la puissance anglaise et de la tyrannie moscovite, qui l'ont conduite au bord de l'abîme. Enfin, le Portugal, livré en vasselage à l'Angleterre.

Agrandissement des puissances hérétiques : — Suède, Hollande, Brandebourg; déplacement de l'hégémonie impériale de Vienne à Berlin; portes grandes ouvertes à la conquête du monde par l'Angleterre, prélude de la domination universelle de l'or, du mercantilisme et du matérialisme le plus abject, dont l'Empire britannique et la République américaine se partagent aujourd'hui le plantureux exercice.

Du moins, cette paix boiteuse et immorale mit-elle fin aux guerres ? Aux guerres dites « de religion», oui; mais pour faire naître les guerres d'intérêt et les guerres d'*équilibre* : guerre de la Dévolution,

guerre de Hollande, guerre de la Ligue d'Augsbourg, guerre de la Succession d'Espagne, guerres de Pologne, guerre de la Succession d'Autriche, guerre de Sept Ans, guerre de l'Indépendance américaine; invasions des Turcs, martyre de la Pologne, menaçante expansion de la Russie :— voilà les fruits de choix de la Paix de Westphalie, récoltés dès avant la Révolution, en moins d'un siècle et demi'

FONDEMENTS DU DROIT NOUVEAU

Ces résultats merveilleux de la sagesse humaine, de la politique affranchie de l'*humiliante* suprématie de la Papauté, quelles en furent les causes de fond ? Sur quels principes de droit public les pacificateurs de l'Europe, en 1648, prétendirent-ils asseoir l'ordre nouveau et maintenir l'équilibre du monde ? Parité des droits de la vérité et du mensonge; substitution des religions d'État à la Religion de Dieu, des Églises particulières à l'Église universelle, des papes laïques au Vicaire de Jésus-Christ; droit des rois d'opprimer les peuples tant qu'ils en ont la force, droit des peuples de renverser les trônes dès qu'ils en ont la chance. On voit que MM. WILSON, CLÉMENCEAU et LLOYD GEORGE ont des ancêtres.

Ces principes de despotisme et d'anarchie n'ont pas pris fin avec la Révolution française; loin de

là, elle en fut à la fois le produit, le développement et l'agent le plus actif de reproduction. La Déclaration des droits de l'homme n'est que l'application au régime intérieur des sociétés des principes antichrétiens posés, dans l'ordre des rapports internationaux, par la Paix d'Augsbourg et les Traités de Westphalie. On en connaît les fruits amers, ou plutôt, non, le monde en meurt sans vouloir les connaître et s'en priver. On dénonce partout le bolchévisme russe, on s'arme, apeuré, contre ses répercussions matérielles; et l'on refuse idiotement de voir que le bolchévisme n'est qu'un développement normal, l'application logique, sous un nom nouveau, du principe de dissociation et d'anarchie posé par le schisme grec, développé par le protestantisme, vulgarisé par la Révolution française, consacré par l'athéisme officiel ou effectif de la plupart des nations soi-disant chrétiennes !

SCANDALE DES GENTILS — « PROTECTION » DES MISSIONS

En dehors de l'Europe et de la chrétienté déchristianisée, qu'ont produit le triomphe du libre examen et la suppression du magistère de l'Église et du Pape ?

Ne tenons pas compte, pour l'heure, des multiples et sanglants conflits et des innombrables spoliations

engendrées par la soif des conquêtes, les besoins réels ou factices d'expansion coloniale, les appétits effrénés du commerce et de l'industrie modernes. Ne recherchons pas dans quelle mesure l'autorité des Papes aurait pu empêcher ou restreindre ces frénésies de cupidité. Ne nous arrêtons qu'à l'un des effets immédiats, dans l'économie sociale du monde, de la rupture de l'unité chrétienne et de l'athéisme de la politique contemporaine : l'arrêt de l'expansion du christianisme en pays infidèles. Ne regardons même que l'Asie — sans oublier l'Afrique.

Vous êtes-vous parfois posé cette question : Comment se fait-il que, depuis deux siècles et demi, il s'est converti moins d'Indiens, moins de Chinois, moins de Japonais, qu'en l'espace de quelques années, aux jours des secondes missions franciscaines et des premières missions de Jésuites, aux jours de SAINT FRANÇOIS-XAVIER ? Et cette autre question, écrasante dans sa brièveté : Que va-t-il en résulter ?

Certes, au cours des derniers siècles, les sources de l'apostolat n'ont pas tari. L'Église a continué de déverser sur l'Asie le flot de ses missionnaires, de ses éducateurs, de ses martyrs. Les miracles n'ont pas cessé : miracles de dévouement, d'abnégation, de courage, d'endurance. Et pourtant,

les esprits et les cœurs restent fermés; la moisson blanchit, mais le grain ne mûrit pas, les greniers de Dieu restent vides.

Pourquoi, oui, pourquoi ? Pour plusieurs causes, sans doute, qui échappent à notre faible compréhension. Mais parmi ces causes il en est une, particulière à notre temps, qui ne saurait échapper à la conscience des peuples chrétiens, si les peuples, comme tels, avaient encore une conscience. Cette cause, c'est le scandale des Gentils.

Je ne parle pas ici du scandale individuel, du démenti infligé à la morale chrétienne par le spectacle dégradant des vices pratiqués par les Européens établis en terre païenne. Celui-là, il a toujours existé, à des degrés à peine variables. Je veux parler du scandale *social*, causé d'abord par l'apostasie des nations protestantes, puis par l'athéisme officiel ou déguisé de toutes les nations chrétiennes.

Ce scandale, il a commencé à porter ses fruits de mort le jour où les marchands de Hollande, pour s'assurer le monopole du commerce au Japon, marchèrent sur le crucifix et déchaînèrent la persécution contre les missionnaires catholiques et les florissantes chrétientés japonaises. En dépouillant la Hollande de sa flotte et de son commerce, l'Angleterre a recueilli ce honteux héritage, elle l'a

étendu à la mesure de ses appétits, elle en a systématisé l'exploitation, tout en adoucissant les méthodes. Elle ne provoque plus les païens à l'immolation des chrétiens; elle utilise les missionnaires de toutes les sectes — et parfois les missionnaires catholiques — au profit de son négoce et de sa politique. De là l'incertitude et la méfiance que cause dans l'esprit des infidèles cette multiplicité de prédicants qui se réclament tous du Christ, de ses lois et de sa morale, sans s'accorder sur le dépôt de la vérité, ni sur le fondement de leur propre autorité. De là surtout le ravalement des apôtres et des témoins du Christ au rang de commis-voyageurs et d'agents politiques.

La France elle-même, glorieuse héritière des œuvres apostoliques de l'Espagne et du Portugal, est entrée dans cette voie dégradante le jour où, déclarant la guerre à l'Église, à son magistère, à sa hiérarchie, à ses ordres religieux, elle a tout de même prétendu interdire l'*exportation* de l'anticléricalisme. Certains catholiques ont cru voir dans cet illogisme un reste d'hommage à l'Église. Il démontre au contraire à quel point le sens chrétien a disparu des cerveaux qui gouvernent l'Europe et fléchi dans la conscience des peuples même catholiques. *Protéger* les missions, tout en s'attaquant à la foi des missionnaires, tout en s'efforçant

de tarir leur recrutement, de détruire jusque dans l'âme des enfants la croyance au Christ, à l'Église et au Pape; *protéger* les missionnaires, aux seules fins de servir les intérêts du négoce et les calculs de la politique, c'est à la fois la plus ignoble des exploitations et le plus odieux des blasphèmes. C'est le crime des vendeurs du Temple, châtiés par le Christ, si miséricordieux aux pécheurs, à coups de fouet et de malédictions.

Clairvoyants et logiques, les peuples d'Asie restent sourds à la voix des missionnaires parce qu'ils ne voient plus en eux que des agents de pénétration étrangère. Les missions *protégées* sont, à leurs yeux, le prétexte hypocrite et le moyen insidieux dont les nations soi-disant chrétiennes, apostates dans leur politique, se servent pour s'emparer de leurs richesses et de leurs territoires et les réduire à l'état d'esclaves ou d'ilotes.

LE CHÂTIMENT — EXCLUSION DU PAPE

De cette double apostasie de la chrétienté, apostasie intérieure et apostasie extérieure, de ce double crime contre Dieu et les hommes, qui fut celui, plus excusable peut-être, de l'Empire romain de la décadence, le châtiment s'annonce prochain, effroyable, universel, dans la conjonction des soulèvements nationaux de l'Asie contre l'Europe

oppressive, et des révoltes sociales de l'Europe et de l'Amérique, fatiguées du joug des sophistes, des politiciens et des brasseurs d'affaires.

Voilà ce que le monde chrétien a gagné à éliminer Dieu des affaires du monde.

Et c'est en face de ces résultats de la sagesse humaine, de la politique humaine, de la force humaine, au moment même où l'Europe tremblait sur sa base, où les peuples les plus civilisés de la terre se ruaient les uns sur les autres dans la plus épouvantable orgie de haine des temps modernes, que les chefs des nations coalisées, disait-on, pour le triomphe de la civilisation et de la liberté, se concertaient pour exclure le Pape des délibérations de la paix future, pour fermer la porte des Conseils du monde au seul homme qui détienne et exerce, de par sa fonction, une autorité morale et universelle !

Cette exclusion systématique et officielle de la Papauté n'a guère été remarquée : elle n'a frappé ni la conscience atrophiée des peuples ni même l'intelligence obscurcie d'un grand nombre de catholiques. Et pourtant, elle marque une époque. C'est la consécration officielle de l'ordre, ou plutôt du désordre public inauguré il y a trois siècles. Des Congrès de Munster et d'Osnabrûck, d'où sortirent les fameux traités de Westphalie, du

Congrès de Vienne, où naquit la Sainte-Alliance, frêle monument de mensonge et d'hypocrisie, le Pape, *comme chef de la chrétienté*, était *absent*, il n'était pas exclu.[1] On invoquait encore la Très Sainte Trinité; on prenait Dieu à témoin de la foi des serments. C'est la différence entre les formules religieuses, qui entrecoupent parfois les déclarations officielles de l'Angleterre ou des États-Unis, et l'athéisme absolu du gouvernement français. De l'hypocrisie ou de l'apostasie, laquelle attire davantage la vengeance de Dieu ?

RÊVES DE PAIX — DE HENRI IV À WILSON— GLADSTONE ET JOSEPH DE MAISTRE

Et pourtant, à travers ces quatre siècles de révolutions, de guerres, d'abaissement moral, de corruption politique, d'apostasie, on entend sans cesse la voix de l'humanité pantelante, haletante, qui s'élève pour demander la Vérité, la Lumière, la Paix, la Concorde.

De temps à autre tombent de haut des paroles prometteuses de bonheur. Depuis le Grand Dessein d'HENRI IV jusqu'aux Quatorze Points de M. WOODROW WILSON, que de formules de paix universelle : paix intérieure, paix extérieure, paix

[1] Il y était même représenté par ses légats, à titre de souverain temporel.

sociale, paix mondiale ! Paix dans la fraternité des peuples et l'égalité des classes, inaugurée sous le couperet de la Terreur. Paix dans les activités du commerce : elles ont engendré les plus meurtrières convoitises des temps modernes. Paix dans l'*équilibre* des puissances, sans cesse rompu par l'ambition. Paix dans les conquêtes de la science, qui dote le monde des sous-marins, des aéroplanes et des gaz asphyxiants. *Pax ! pax ! et non erat pax.* L'humanité, mutilée par ses pacificateurs, attend encore le mot sauveur : elle l'attendra aussi longtemps qu'elle ne le redemandera pas à Dieu, à son Église, à son représentant visible et infaillible.

L'un des rares hommes d'État chrétiens de notre époque, GLADSTONE, avait entrevu cette vérité. « Il n'avait pas lu l'histoire en vain, il n'était pas chrétien pour rien », nous dit son historien, MORLEY, lui-même agnostique. « Il connaissait les maux qui avaient succédé en Europe à la chute de la grande puissance spirituelle, autrefois, en dépit de tant de défauts, une force dominant la violence, l'anarchie, le tort brutal. Il savait la nécessité d'un substitut, même d'un substitut aussi imparfait que la loi des nations. [1] » Pourquoi pas le retour à la vérité ? On a là un parfait exemple

[1] *Life of Gladstone, by John Morley* (Londres, 1903), tome I, page 370.

du désarroi causé par le principe du libre examen dans les plus nobles intelligences. Gladstone croyait au Christ et à l'Évangile; il savait que seul le christianisme peut fournir à la société les éléments d'une morale efficace; cependant il n'osait pas répéter l'aveu échappé un jour à un autre homme d'État britannique et protestant, BURKE : « Le Pape reste le chef de la chrétienté ». Chrétien fervent, admirateur du catholicisme, il n'eut pas le courage de se séparer des ennemis violents de la Papauté, pivot nécessaire de l'ordre social chrétien. Au moment du Concile, il se laissa même entraîner à lancer d'indignes diatribes contre « le Vatican et le Vaticanisme ». A plus forte raison, il n'aurait jamais su se résoudre à ratifier l'inexorable conclusion que la foi, la raison et l'étude approfondie de l'histoire dictaient à JOSEPH DE MAISTRE, l'homme qui a peut-être le mieux compris le rôle social de la Papauté : « Pour rétablir une religion « et une morale en Europe; pour donner à la vérité « les forces qu'exigent les conquêtes qu'elle médite; « pour raffermir surtout le trône des souverains, et « calmer doucement cette fermentation générale « des esprits qui nous menace des plus grands « malheurs, un préliminaire indispensable est d'ef- « facer du dictionnaire européen ce mot fatal, « *protestantisme.* [1] »

[1] *Le Pape* (conclusion, par. IX).

Pour comprendre toute la portée de cette parole si juste, il faut se rappeler que Joseph de Maistre englobait avec raison dans le *protestantisme* tous les peuples qui *protestent* contre l'autorité de l'Église et du Pape, les schismatiques aussi bien que les hérétiques. Supprimer le protestantisme, c'était donc, dans son esprit, rétablir l'unité morale et sociale de la chrétienté, seule garantie de paix pour le monde, paix intérieure et paix internationale. Ce retour à l'unité, il ne l'attendait guère des Grecs et des Russes, qu'il connaissait bien; il l'espérait des Anglais, qu'il connaissait peu. A un siècle de distance, devant le spectacle qu'offre le monde endurci dans l'épreuve comme dans la prospérité, dans la guerre et dans la paix, en face de cette dégradation croissante des intelligences, des cœurs et des volontés, les espérances de retour en *bloc* ne sont guère permises. Les peuples s'acheminent rapidement, sans arrêt, vers l'aboutissement logique de l'hérésie, pour les uns, du rationalisme, pour les autres. Cet aboutissement, c'est l'athéisme politique et l'anarchie sociale. Une telle société semble condamnée à disparaître pour faire place à un ordre nouveau que l'Église, toujours vivante, toujours agissante, toujours bienfaisante, reconstruira avec les nouveaux Barbares — barbares du dedans et barbares du dehors — dont la

main vengeresse aura servi à Dieu pour châtier l'humanité et la régénérer. Qu'on ne s'y trompe pas : l'expiation est à peine commencée.

FRÊLES ESPOIRS — À ROME PAR CANOSSA

D'aucuns se raccrochent à l'espoir que leur suggèrent de récentes tentatives faites par les gouvernements pour se rapprocher du Saint-Siège. Si l'on écoute les motifs invoqués, si l'on observe attentivement les attitudes, ces espérances s'évanouissent. Des nations séparées de l'Église, ces démarches ne signifient qu'une manœuvre politique. Leurs gouvernants veulent savoir ce qui se dit au centre d'informations le mieux renseigné du monde. Ils veulent utiliser à leur profit quelques-unes des multiples influences morales qui convergent au Vatican ou qui en rayonnent. De la part des nations catholiques, de la France en particulier, peut-on attendre davantage, si ce n'est le secret désir de son gouvernement de faire replacer le bâillon sur les lèvres épiscopales et sacerdotales, déliées par la rupture du Concordat ?

« Nous irons à Rome sans passer par Canossa », se sont écriés avec arrogance les chefs de l'opinion française; et l'un de leurs subalternes s'est fait, ici même, l'écho fidèle de cette parole de défi. Cette impertinence en dit long sur les motifs du rétablisse-

ment de l'ambassade française au Vatican — rétablissement qui n'est pas encore accompli, du reste. Elle suffit à démontrer qu'il s'agit d'une démarche politique et non d'une *conversion*.

Et pourtant, si les nations chrétiennes veulent mériter les bienfaits de la paix et de l'ordre, il faut bien qu'elles fassent ce que tout chrétien doit faire pour que la grâce de Dieu renaisse en son âme : s'agenouiller, prier, se confesser, se repentir et recevoir le pardon de leurs crimes.

Henri IV ne fut vraiment grand, vraiment chrétien, vraiment impérial, que le jour où il ploya les genoux et inclina son front, non pas devant un homme, mais devant une *autorité*, supérieure à toute autre parce qu'elle vient directement de Dieu et garante de toute autre parce qu'elle seule peut commander à la conscience des peuples. Si l'empereur d'Allemagne était allé à Rome sans passer par Canossa, il n'aurait pas retrouvé sa couronne. Si son repentir eût été sincère, ou s'il fût resté fidèle à son serment, il aurait gardé la foi de ses peuples.

NOTRE DEVOIR : AIMONS LE PAPE

Quel que soit l'avenir, que la société actuelle revienne à Dieu ou qu'elle disparaisse pour que l'œuvre de Dieu reprenne son cours, il n'y a pour

nous, comme pour tous les peuples chrétiens, qu'un devoir : rester fidèles à Dieu, à l'Église et au Pape. Les peuples les plus fidèles seront les peuples convertisseurs ou reconstructeurs de la chrétienté.

Ce devoir, sommes-nous prêts à l'accomplir en toute occasion et de toutes manières ?

Sans doute, nous croyons à l'infaillibilité doctrinale du Pape; mais y croyons-nous d'une foi ferme et éclairée ? Sans doute, nous aimons le Pape; mais l'aimons-nous d'un amour fort, courageux et sans défaillances ?

A la suite de nos évêques et de nos prêtres, nous avons accepté sans discussion, sans hésitation, de cœur et d'esprit, la définition du dogme de l'Infaillibilité. Mais est-ce une foi profonde, agissante et convaincue qui a dicté notre adhésion, ou une foi passive, molle et distraite, qu'une opposition soutenue aurait facilement déroutée ou ébranlée ? Nous acceptons les enseignements et les directions du Saint-Siège, en matière doctrinale, parce que personne parmi nous ne les a encore ouvertement discutés. Mais sommes-nous bien pénétrés de toutes les vérités que l'enseignement des Papes soutient et fortifie ? Nous obéissons au Pape, quand nos évêques nous communiquent ses commandements. Mais sommes-nous bien pénétrés de la bienfaisance de son autorité sociale ? Sommes-

nous prêts à accepter ses conseils, à nous éclairer de ses lumières, à suivre sa pensée ? Comprenons-nous bien à quel point nous avons besoin, comme tous les peuples, que le Pape nous soutienne et nous guide, même dans les affaires générales de l'humanité ?

Nous aimons le Pape, oui; nous acclamons volontiers son nom aux jours de réjouissance, comme celui-ci. Nous joignons volontiers nos hommages à ceux du reste du monde, quand le monde a intérêt à recourir au Pape ou n'a pas d'intérêt à le bâillonner. Mais aux jours d'épreuves et d'ignominie, quand l'autorité du Pape est méconnue, quand la personne du Pape est moquée, quand sa parole et sa pensée sont dénaturées par la calomnie ou étouffées sous la clameur des passions, quand le silence du mépris se fait sur lui et autour de lui, quand le coup de pied des bêtes d'encre l'atteint au front et éclabousse sa robe blanche, où sommes-nous, que disons-nous, que faisons-nous ? Quelle parole d'hommage ou de réparation ? Quel acte d'amour filial ?

Hélas ! il ne faut pas retourner loin en arrière pour nous rappeler que, nous aussi, comme la plupart des catholiques lâches et tièdes, nous avons commis, envers le successeur de Pierre sanctifié, le péché de Pierre pécheur, renégat de son maître.

Ce péché de reniement, nous l'avons commis comme les autres peuples catholiques, et avec de moindres excuses peut-être, à l'heure où la voix suppliante du Pape s'élevait, seule au monde, pour apaiser la furie du massacre et faire entendre à l'humanité une parole de foi et de raison. Nous avons laissé des écrivailleurs, réputés catholiques, insulter en langue française le Vicaire du Christ ! Puisse ce retour sur nous-mêmes nous inspirer le fécond et durable repentir de l'apôtre ! Et si une nouvelle occasion s'offre de témoigner de notre foi dans la Papauté, de notre amour pour le Pape, rappelons-nous que le Pape n'est pas seulement l'indéfectible gardien du Dogme et de la Morale, mais que, même dans les choses humaines, il est plus éclairé que les hommes d'État, plus fort que les hommes de guerre, plus désintéressé surtout que les hommes. de finance, qui mènent la politique et font la guerre.

Puissions-nous, par l'ardeur de notre foi, par nos prières, nos paroles et nos actes, hâter le jour où l'autorité sociale du Pape s'exercera de nouveau, bienfaisante, pacificatrice et lumineuse, sur un monde meilleur, ramené par l'unité des croyances à l'ordre et à la liberté !

ALLOCUTION

DE

Sa Grandeur MONSEIGNEUR BRUCHÉSI

Mesdames, Messieurs,

C'est une heureuse idée qu'a eue l'*Association de la Jeunesse catholique* de commémorer par une soirée solennelle le cinquantième anniversaire de la définition de l'infaillibilité du Pape, ce dogme si consolant et si vivifiant.

Certes, ce n'est pas sa première idée heureuse; elle en a eu d'autres, et beaucoup, depuis sa fondation. La langue française lui doit, je crois, autant de reconnaissance que l'asile des Petites Sœurs des Pauvres. Je l'ai bénie à son berceau, et bien des fois depuis, et jamais je ne suis allé à Rome sans obtenir pour elle une bénédiction nouvelle du Souverain Pontife.

Je regrette de voir disparaître son chef, notre ami le docteur BARIL, son président depuis déjà bien des années. Mais, évidemment, le président de l'A.C.J.C. n'est pas, comme le général des jésuites, un supérieur nommé à vie. Certaines circons-

tances peuvent le pousser à demander qu'on lui trouve un successeur. Je comprends les raisons de notre cher professeur d'université.

Mais s'il disparaissait comme président de l'A.C.J.C., il y en a un qui s'imposait : c'était notre ami GUY VANIER. C'est au nom de toute l'A.C.-J.C. que je lui serre en ce moment la main. (Monseigneur BRUCHÉSI donne affectueusement la main à M. VANIER.)

Nous avons donc été convoqués ce soir pour entendre parler de l'infaillibilité du Pape. Quand nous étions au catéchisme, ou quand nous faisions nous-même le catéchisme, nous disions simplement ceci aux petits enfants :

« JÉSUS-CHRIST est fils de DIEU. Il est venu sur la terre pour nous racheter et il a fondé une Église. Il a dit à ses apôtres : *Allez, enseignez les nations. Et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Mais il a dit à l'un d'eux en particulier : *Tu es* PIERRE, *et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Et toi,* PIERRE, *pais mes agneaux, pais mes brebis* (ce qui voulait dire tout le monde). Donc, PIERRE, c'est le chef. Le chef doit enseigner et commander. S'il commande, il faut que nous lui obéissions. Mais quand il commande, s'il pouvait se tromper, nous serions obligés d'accepter

l'erreur. Cela est impossible. Donc, PIERRE et ses successeurs, les papes, ne peuvent pas se tromper. Cela, mes petits enfants, s'appelle l'infaillibilité pontificale. »

Et nous disions encore au peuple, surtout parmi ces bonnes populations où les procès sont nombreux :

« Quand vous avez des procès, vous allez trouver un juge et vous attendez sa sentence. Et, que vous ayez raison ou que vous ayez tort, vous acceptez la sentence du juge comme un jugement final. Vous donnez une infaillibilité de fait à cet homme. Et il faut dans la société qu'il y ait une infaillibilité de fait. Que ce soit à la Cour supérieure, à la Cour suprême ou au Conseil privé, il y a des hommes qui jugent les différends survenus entre leurs semblables, et dont les paroles sont considérées comme infaillibles de fait.

« Mais dans les choses de la vérité, et surtout quand il s'agit du salut des hommes, il ne suffit plus d'une infaillibilité de fait. Il faut une infaillibilité de droit, une infaillibilité vraie. Or, le Pape, c'est le chef de l'Église, et il doit juger les choses de la religion et de la morale. Par conséquent, quand il juge, il ne peut pas se tromper, et son jugement est sans retour. Et c'est, encore une fois, ce qui s'appelle l'infaillibilité pontificale. »

C'est ce que M. l'abbé CUROTTE nous a fait voir tout à l'heure, dans une magnifique thèse, dont, pour ma part, j'ai très joui. Il évoluait dans les hauteurs de la théologie avec saint THOMAS D'AQUIN. Mais, au fond, ces grandes et sublimes vérités reviennent aux choses très simples du catéchisme, que je viens de vous rappeler.

Et ce dogme de l'infaillibilité pontificale, qui a toujours été dans la tradition catholique, et qui a ses racines dans l'établissement même de l'Église, M. l'abbé PERRIER nous a dit comment il fut défini en 1870. Il a écrit de belles pages, dont je le remercie. En l'écoutant, je me rappelais l'émotion que je ressentis lorsque, pour la première fois, il y a bien longtemps, je lus un livre que je vous conseille à tous de lire, mesdames et messieurs : *Rome pendant le Concile,* de LOUIS VEUILLOT. Quand les choses paraissent simples comme elles le paraissent maintenant, on peut se demander comment il se fait qu'il y ait eu des hommes de si grand talent et de vertu si véritable qui firent opposition à la définition du dogme, même pour raison de non-opportunité. M. PERRIER a indiqué les raisons de cette attitude, qui sont très justes et très vraies. Tout cela est providentiel dans l'histoire de l'Église. Ces discussions ont fait voir que la grande question de l'infaillibilité

était discutée avec la plus absolue liberté par les évêques du monde entier, de l'Orient et de l'Occident, et qu'ainsi ce dogme ne fut proclamé qu'après mûres réflexions. Il y eut vraiment là une action providentielle de Dieu.

M. BOURASSA a traité le sujet de la papauté, en faisant voir son rôle social et bienfaisant à travers les siècles. Il l'a fait avec cette chaude éloquence dont il est coutumier. Il nous a rappelé, au cours de sa conférence, quelques pages sombres de l'histoire de l'Église, mais dont il a su tirer les véritables conclusions, en citant les belles paroles de JOSEPH DE MAISTRE. Et je pourrais y ajouter celle-ci qui est bien, si je ne me trompe, de l'illustre penseur : « Les papes n'ont besoin que de la vérité ». S'il y eut des fautes dans l'histoire des Souverains Pontifes, que sont-elles, comme l'a si bien dit M. BOURASSA, comparées aux immenses bienfaits que la papauté a répandus sur le monde ?

Nous emporterons donc de cette soirée un amour plus grand pour le Pape, le désir de lui être agréable en tout temps et de suivre en tout ses directions.

Pour ma part, je remercie encore l'A.C.J.C. de la charmante soirée qu'elle nous a procurée. Et, de tout cœur, je félicite les orateurs que nous avons entendus.

TABLE DES MATIÈRES